

PARCOURS DU PATRIMOINE

Région Île-de-France

L'œuvre d'André Lurçat
en Seine-Saint-Denis
(1945-1970)



Ce Parcours du patrimoine a été réalisé par
la Région Île-de-France et
le Département de la Seine-Saint-Denis
dans le cadre d'une convention de partenariat.

Auteur : Nathalie Simonnot,
service du Patrimoine culturel, Seine-Saint-Denis

Photographe : Jean-Bernard Vialles,
service régional de l'Inventaire, Île-de-France

Cartographe : Diane Betored,
service régional de l'Inventaire, Île-de-France

Selecteur : Évelyne Lohr, Benoît Pouvreau,
service du Patrimoine culturel, Seine-Saint-Denis

Cette publication fait suite à l'inventaire du patrimoine de l'œuvre d'André Lurçat en Seine-Saint-Denis par le service départemental du patrimoine culturel, sous la direction d'Olivier Meyer, en collaboration avec le service régional de l'Inventaire du patrimoine culturel, sous la direction d'Arlette Auduc.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'étude menée par le Département sur l'histoire du logement social en Seine-Saint-Denis.

Les notices d'œuvres sont consultables en ligne sur l'Atlas du patrimoine de la Seine-Saint-Denis :
<http://www.atlas-patrimoine93.fr/>

Photographie de couverture :

Groupe scolaire André Diez, Saint-Denis (1947-1965).

Saint-Denis

Cités d'habitations

- 1 Cité Paul-Langevin. 1946-1962
- 2 Cité du colonel-Fabien. 1947-1967
- 3 Cité Paul-Eluard. 1953-1962
- 4 Cité Auguste-Delaune. 1953-1968
- 5 Cité Marcel-Cachin. 1954-1970
- 6 Cité Pierre-Sémard. 1956-1964
- 7 Cité Joliot-Curie. 1956-1964
- 8 Cité Gabriel-Péri. 1956-1975
- 9 Cité Guynemer. 1964-1969
- 10 Cité des Cosmonautes. 1963-1981
- 11 Cité Stalingrad. 1968-1971

Groupes scolaires

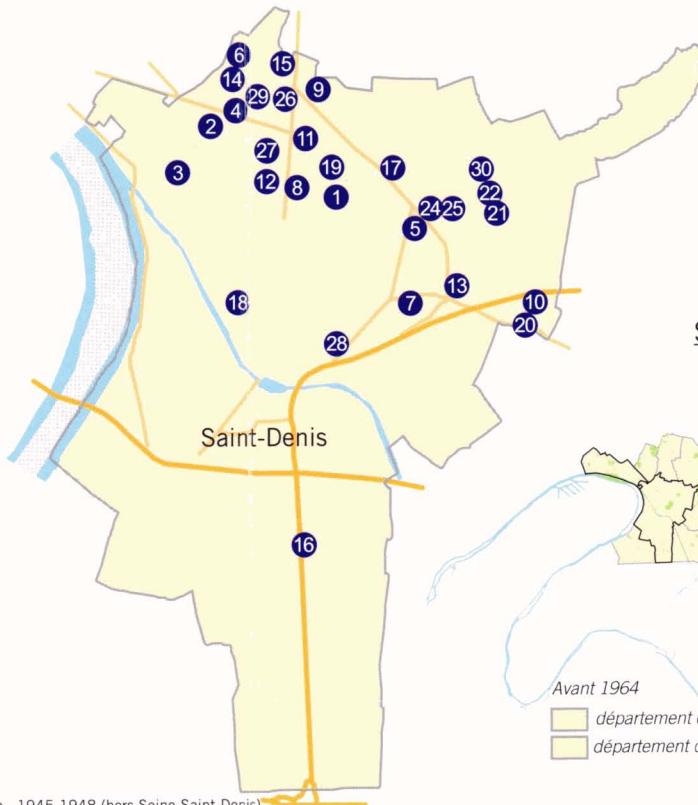
- 12 Groupe scolaire Victor-Hugo. 1954-1965
- 13 Groupe scolaire Joliot-Curie. 1956-1962
- 14 Groupe scolaire Pierre-Sémard. 1956-1961
- 15 Groupe scolaire Roger-Semat. 1959-1962
- 16 Groupe scolaire Wilson. 1953-1956
- 17 Groupe scolaire André-Diez. 1947-1965
- 18 Groupe scolaire de Geyter. 1954-1962
- 19 Groupe scolaire Henri-Wallon. 1963-1974
- 20 Groupe scolaire des Cosmonautes. 1965-1972
- 21 Ecole maternelle Vieille-Mer
- 22 Collège Henri-Barbusse

Équipements publics

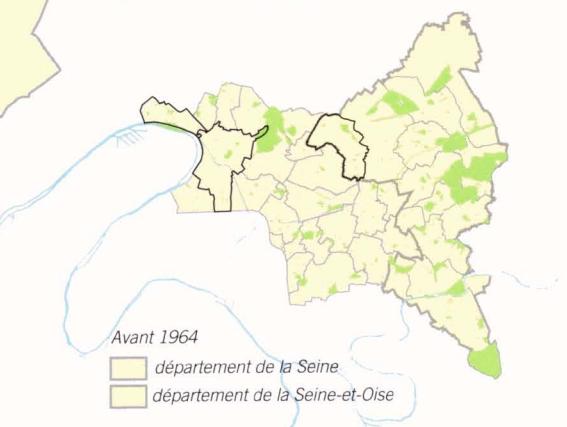
- 23 Colonne de vacances « Les Journées aérées ». 1945-1948 (hors Seine-Saint-Denis)
- 24 Crèche La Ribambelle (anciennement Henri-Barbusse). 1948-1953
- 25 Centre médico-social Henri-Barbusse. 1948-1962
- 26 Palais des sports. 1953-1962
- 27 Stade Auguste-Delaune. 1955-1974
- 28 Hôpital Danièle Casanova. 1961-1970
- 29 Résidence pour personnes âgées Dyonisia. 1966-1970

Logements privés

- 30 Pavillons de la rue de Livry. 1961-1966



Seine-Saint-Denis



Le Blanc-Mesnil

Cités d'habitations

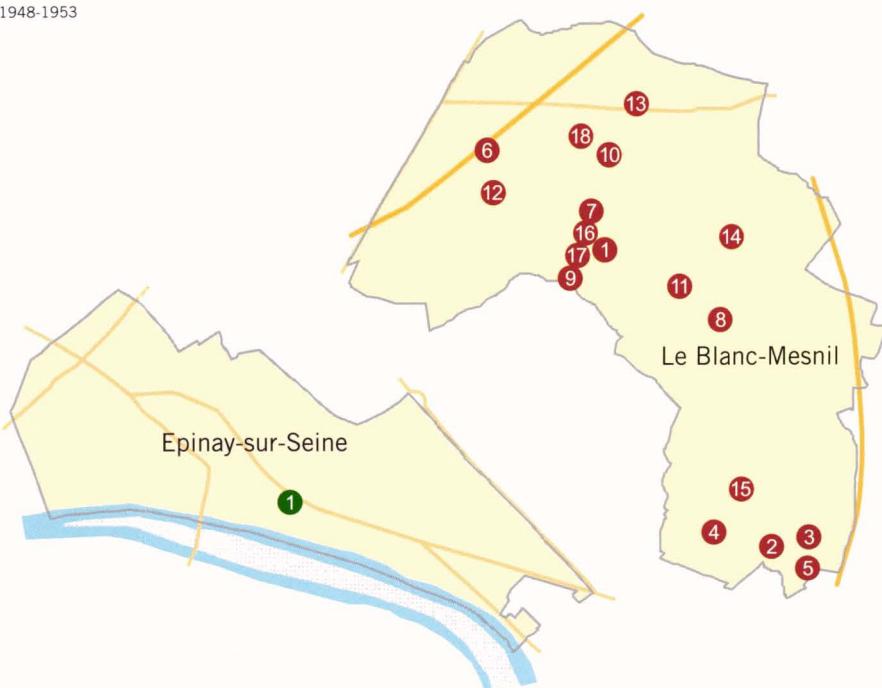
- 1 Cité Victor-Hugo. 1954-1964
- 2 Cité Danièle-Casanova. 1955-1962
- 3 Cité des Quinze arpents. 1955-1966
- 4 Cité des Blés d'or. 1956-1964
- 5 Cité de la Voie verte. 1959-1966

Groupes scolaires

- 6 École maternelle Jules Guesde. 1948-1962
- 7 Groupe scolaire Victor Hugo. 1949-1955
- 8 École maternelle Jules Ferry. 1955-1967
- 9 Groupe scolaire Joliot-Curie. 1961-1966
- 10 Groupe scolaire Henri Wallon. 1961-1966

Équipements publics

- 11 Hôtel de ville. 1938-1965
- 12 PMI Marcel-Alizard. 1948-1954
- 13 Entrée du cimetière. 1952-1966
- 14 Ateliers municipaux. 1955-1964
- 15 PMI et CMS Fernand-Lamaze. 1956-1964



Epinay-sur-Seine

- 16 Palais des sports Jean-Bouin. 1962-1971
- 17 Tribunes et portique d'entrée. 1962-1971
- 18 PMI Berthie-Albrecht. 1964-1971

1 Antenne de police (anciennement centre de Sécurité sociale). 1956-1961

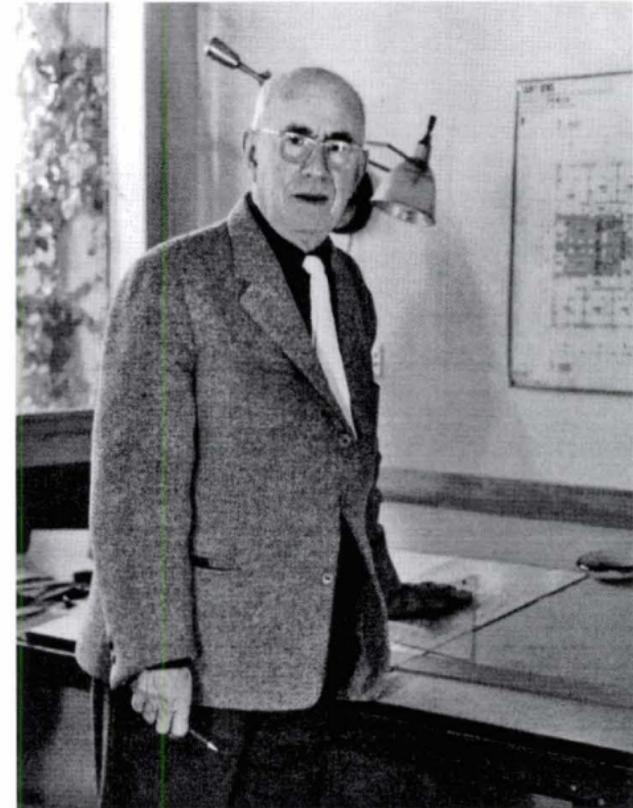
L'œuvre d'André Lurçat en Seine-Saint-Denis (1945-1970)

À l'avenir radieux de notre ville qui sera moderne, prospère et heureuse dans une France réellement démocratique.

Allocution d'Auguste Gillot, maire de Saint-Denis,
le 19 novembre 1969 en hommage à André Lurçat.

Plus de vingt ans séparent cette introspection dans l'œuvre de l'architecte André Lurçat de la thèse de doctorat que lui a consacrée l'historien Jean-Louis Cohen en 1985 et qui fut publiée, dix ans plus tard, sous la forme d'un ouvrage retracant le parcours d'un des représentants les plus reconnus du mouvement moderne français. Cette étude scientifique conséquente a su

aller bien au-delà de la simple analyse du projet d'architecture pour mettre au jour les ressorts subtils de la commande. André Lurçat a également fait l'objet d'une autre monographie ambitieuse, écrite par Pierre et Robert Joly et publiée la même année que l'ouvrage précédent, en 1995. Après ce double événement éditorial, favorisé par la commémoration (à une année près) du centenaire de la naissance de l'architecte, que peut-on dire de plus sur l'œuvre de Lurçat ? Faut-il traquer les rares insuffisances de ces monographies ou relancer le débat sur la place qu'occupe cet architecte au regard de l'avancée scientifique que la nouvelle



André Lurçat à sa table de travail.

génération des jeunes historiens a su mener sur des thématiques proches ? Force est de constater que si l'étude de l'œuvre de Lurçat s'est enrichie grâce à des études régionales telles que *L'Œuvre de Lurçat à Maubeuge et André Lurçat, l'œuvre lorraine*, publiées par l'Inventaire général (Itinéraires du patrimoine n° 74 et n° 94), il manquait encore à l'appel une contribution sur l'un des lieux où l'architecte a le plus construit après la Seconde Guerre mondiale : le nord-est parisien.

À l'instar des architectes de sa génération qui ont traversé les années 1930 sans pouvoir mettre en œuvre leurs principes théoriques, Lurçat entame après la Seconde Guerre mondiale une carrière faite de chantiers successifs conditionnés par l'urgence de la construction. On y trouve l'énoncé d'un modèle d'unité de quartier qui entend être une réponse au problème du logement et de l'organisation urbaine. Plusieurs de ses réalisations marquent leur inscription dans le territoire de façon significative en générant une identité communale forte qui témoigne de la permanence de l'architecte dans le processus de la commande locale.

L'engagement politique : contexte et origine des commandes

Des convictions héritées de l'entre-deux-guerres

André Lurçat (1894-1970) est né à Bruyères (Vosges), où sa vocation d'architecte s'affirme de bonne heure. Il s'inscrit dans la section Architecture de l'école des beaux-arts de Nancy qu'il abandonne rapidement pour suivre son frère aîné, Jean, parti faire carrière à Paris. Il entre en 1913 à l'école des beaux-arts de Paris, dans l'atelier Paulin, où il rencontre l'un de ses plus fidèles collaborateurs, André Michaut. Ce dernier jouera un rôle central dans la carrière de Lurçat, essentiellement dans les projets des trente dernières années où son soutien indéfectible, assurera, pour une bonne part, le succès de l'agence et conditionnera le rythme soutenu des commandes.

Remarqué par ses propositions avant-gardistes de villas individuelles pour l'élite artistique et intellectuelle de Paris dans les années 1920, Lurçat s'inscrit avec force dans la dynamique du mouvement moderne naissant aux côtés de Le Corbusier; celui-ci, également en pleine ascension, gardait un œil sur les talents de ce jeune architecte qui pouvait lui ravir la vedette. Lurçat participe aux



CIAM (Congrès internationaux de l'architecture moderne) dès le premier congrès en 1928 et trouve aisément sa place dans ce cercle restreint de coopération professionnelle avant-gardiste et soucieux de promouvoir le débat d'idées.

Le succès de Lurçat devient effectif à partir de 1933 avec l'inauguration du groupe scolaire Karl Marx à Villejuif : ce bâtiment est identifié mondialement comme un emblème de l'architecture moderne et du rationalisme des propositions théoriques. Au-delà de la force du projet architectural qui est marqué par une typologie radicalement nouvelle et une esthétique de la clarté, l'édifice est avant tout célébré comme l'heureuse rencontre entre un maître d'œuvre et un maître d'ouvrage. Cette première collaboration avec la municipalité de Paul Vaillant-Couturier augure des futurs engagements de l'après-guerre avec des élus communistes durablement installés sur leur territoire et bénéficiant d'un soutien populaire sans précédent. Entre 1934 et 1937, face à la pénurie de commandes en France et attiré par les thèses développées par le régime soviétique, Lurçat tente un séjour en URSS qui s'achève par un constat en demi-teinte et une absence de commandes effectives.

L'épreuve de la guerre et son incarcération à la prison de la Santé, de 1943 à 1944, avaient néanmoins enrichi son parcours d'une réflexion de fond, synthétisant près de vingt ans d'engagement

*Le groupe scolaire
Karl Marx, Villejuif.*

théorique et exposé dans les cinq volumes de son traité d'architecture *Formes, Compositions et Lois d'harmonie*. Lurçat trouve dans cette introspection savante, nourrie de réflexions sur la tradition architecturale classique, matière à développer les futurs projets de l'après-guerre dans un contexte contraint par la simultanéité des commandes.

L'adhésion communiste

En septembre 1942, Lurçat franchit le pas : il adhère au parti communiste et s'engage dans la Résistance. En participant peu avant la Libération à la création du Front national des architectes (FNA), il engage des réflexions sur la reconstruction du pays et sur la définition programmatique des éléments pouvant constituer une ville moderne. Avec un programme volontairement ambitieux et à la mesure de l'enthousiasme des chantiers à venir, le FNA entend réformer l'enseignement de l'architecture et les règles qui régissent la profession, établie en ordre depuis 1940. Lurçat anticipe la nécessaire réorganisation administrative que supposent les chantiers de la Reconstruction et appelle à la création d'un comité central de l'Urbanisme et de la Construction. Avec d'autres actions concomitantes, cette démarche aboutit à la création du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) le 16 novembre 1944 (dirigé par Raoul Dautry), mais avec des orientations nettement plus conservatrices. Cette réorganisation politique et administrative de l'État, dans les mois qui suivent la Libération, prépare le terrain à des

Au centre, de gauche à droite : C. Tillon, F. Grenier, un inconnu, A. Lurçat (en blanc) et A. Gillot.



années de chantiers, qui sont toutefois pour une grande part déjà attribués par le gouvernement de Vichy. Partisan de la continuité, Dautry cède cependant aux pressions des modernes et leur confie quelques rares chantiers en faisant appel à des architectes triés sur le volet pour les principales villes particulièrement meurtries par le conflit. Selon cette répartition des compétences, Lurçat se voit attribuer à la fin de l'année 1944 la reconstruction de la ville de Maubeuge (Nord), son premier chantier d'après-guerre.

Dans le même temps, les élus communistes ont acquis, grâce à leur action dans la Résistance et à la force gagnée par l'URSS en participant à la victoire contre l'Allemagne nazie, une forte légitimité, que les Français renforcent encore en les faisant accéder au gouvernement lors des législatives d'octobre 1945. Avant leur rejet dans l'opposition en mai 1947, ce court temps de gouvernance est mis à profit pour appliquer le programme du Conseil national de la Résistance.

Au MRU, le communiste François Billoux succède à Raoul Dautry : durant son mandat de quelques mois (de janvier à novembre 1946), il engage la construction de la première cité de logements de l'après-guerre à Saint-Denis, la cité Langevin, et confirme la commande de l'unité d'habitations de Marseille à Le Corbusier. Le X^e congrès du PCF, tenu en juin 1945, en pleine effervescence de la présence communiste dans le gouvernement, met en avant l'idée d'une « renaissance française » sur laquelle André Lurçat s'appuiera pour justifier ses projets.

*Allocution de C. Tillon
lors de l'inauguration
de la première
tranche de la cité
Langevin, juin 1947.*





La cité des Blés d'or, Le Blanc-Mesnil.



L'affirmation politique des communes du nord-est parisien

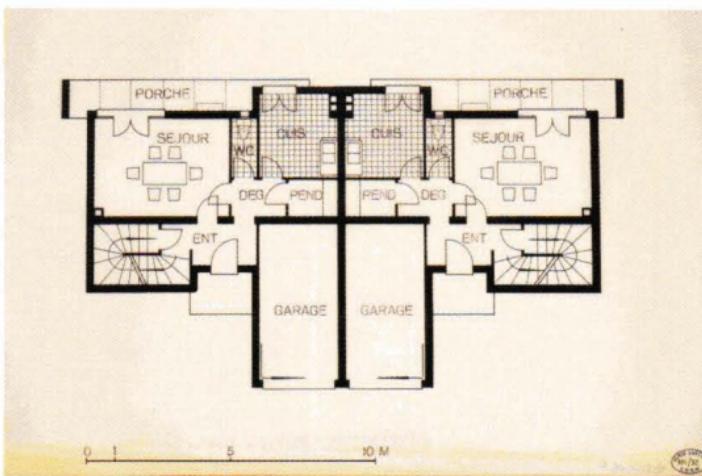
Lors de l'inauguration du collège Karl Marx à Villejuif en 1933, Lurçat est remarqué par Auguste Gillot, alors représentant de la direction du PCF de Paris-Sud. Leur rencontre décisive se fait juste après la Libération, en août 1944, lorsque Lurçat est présenté par le comité central du PCF à ce fervent communiste. Le 29 avril 1945, Gillot prend la tête de la municipalité de la ville de Saint-Denis, qui était fortement ébranlée par les mandats des deux maires précédents, Jacques Doriot (1930-1940) et Marcel Marshall (1940-1944), incarnant la collaboration et la trahison.

Au Blanc-Mesnil, l'élection du premier maire communiste Henri Duquenne en 1935 confirme l'orientation de la ville à gauche. Rapidement, la construction d'un nouvel hôtel de ville est envisagée. Dans une lettre adressée le 20 mai 1938 à la

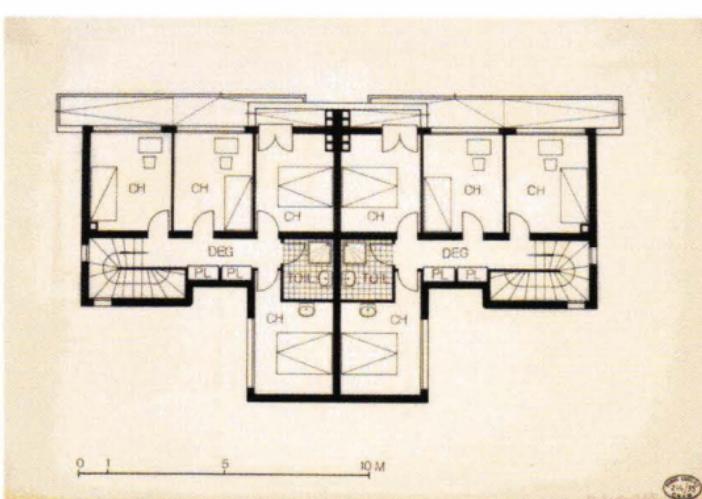
fédération communiste des municipalités, Duquenne demande que lui soit recommandé un « architecte spécialisé ». C'est ainsi que Lurçat est naturellement introduit auprès du nouveau maire et embauché dans la foulée. En 1945, l'élection d'Eugène Le Moign redonne le pouvoir à un élu communiste et confirme l'adhésion de la ville au PCF, une orientation politique dont Le Blanc-Mesnil ne s'est pas démarquée depuis.



La seule cité pavillonnaire de Lurçat en Seine-Saint-Denis, rue de Livry à Saint-Denis.



Un pavillon double de la rue de Livry : le respect d'une symétrie parfaite dans les plans.

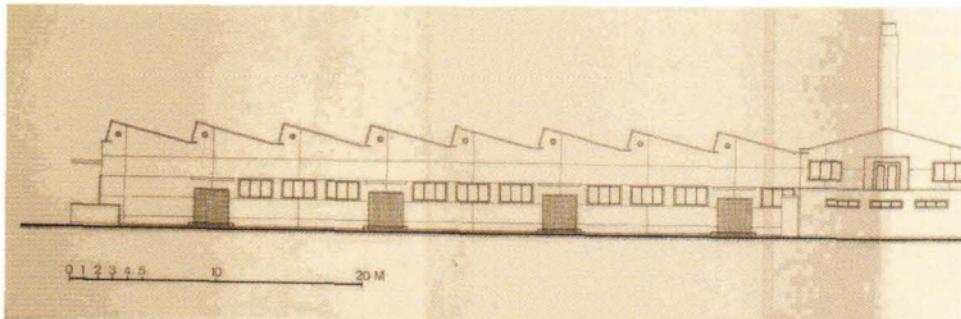


Construire une ville moderne

Saint-Denis et Le Blanc-Mesnil au sortir de la guerre

À Saint-Denis, plus de la moitié des immeubles sont considérés comme des taudis. La ville détient le record national de mortalité infantile et de décès par la tuberculose. La situation est d'autant plus critique que l'état des rares structures sanitaires existantes est catastrophique. Le bombardement de la ville durant la guerre n'a fait qu'ajouter à la demande constante de logements puisque des quartiers entiers ont été détruits. Pour ceux qui ont résisté, un tiers ne possède pas le gaz et la moitié n'a pas l'eau courante. Lors d'une conférence prononcée à la section communiste de Saint-Denis le 17 juin 1956, Gillot dénonce l'héritage malheureux laissé par les politiques d'avant-guerre : « L'inventaire des finances et des travaux, non réalisé pendant dix ans, a prouvé que tout avait été laissé à l'abandon, il n'y avait même pas une place au cimetière pour enterrer les morts et tous les services municipaux étaient désorganisés. »

Le centre technique municipal du Blanc-Mesnil : un projet aujourd'hui menacé.

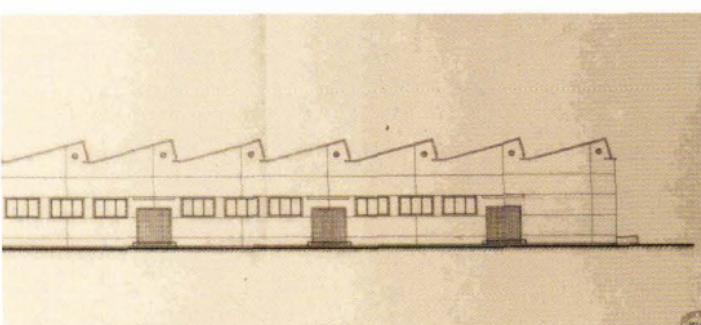


Au Blanc-Mesnil, les bombardements ont détruit la ville à 45 % en raison de la proximité de l'aéroport du Bourget et de la présence d'infrastructures ferroviaires stratégiques. Ils ont aggravé une situation déjà critique en raison de la très forte croissance démographique des années 1920 consécutive à la création de lotissements pour des populations ouvrières ne pouvant pas se loger dans la capitale. Si le Blanc-Mesnil n'a pas subi les avatars politiques qu'a connus Saint-Denis, la situation est comparable : bien au-delà de la question du logement des populations, ce sont l'administration et les services mêmes de la ville qu'il faut remettre sur pied afin d'initier une politique éducative, sociale et sanitaire.

Le rôle de l'action municipale

Quatre mois après la libération de Saint-Denis, le 27 août 1944, la ville décide de réactiver l'Office public municipal d'habitations à bon marché (OPHBM) qui avait été créé en mars 1931 et supprimé en décembre 1941, faute de réalisations. À cette première étape majeure s'ajoute la nomination de Lurçat comme architecte en chef de la ville par arrêté municipal du 1^{er} octobre 1945. Enfin, le décret de révision du plan d'aménagement de Saint-Denis, daté du 14 décembre 1945, permet le démarrage officiel d'un travail fondé sur des réflexions déjà bien entamées.

Les orientations politiques données par le comité central du PCF sont suivies à la lettre dans les deux municipalités, qui appartiennent désormais à la « ceinture rouge » entourant la capitale. Elles affichent la volonté d'édifier une ville moderne accueillante et épanouissante. Les comptes rendus des séances du conseil municipal de Saint-Denis témoignent de l'enthousiasme général et d'un discours qui recherche délibérément à frapper les sensibilités. Lorsque Auguste Gillot propose la création d'un centre hospitalier moderne et exemplaire – il s'agit de la restructuration de l'hôpital Casanova – doté de plateaux techniques performants, il parle, dans un élan



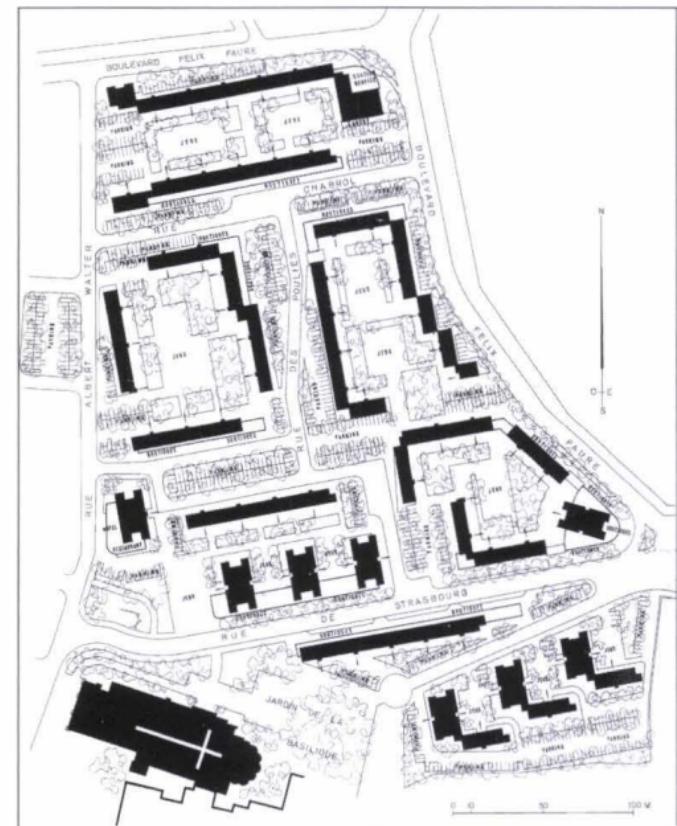
Les sheds de la toiture reprennent le vocabulaire typique de l'architecture industrielle.

protecteur, « d'abriter les vieux papas et les vieilles mamans ». Lurçat adhère à ce projet social qui englobe toutes les catégories d'âges de la population dans une même politique municipale, où l'individu est accompagné et abrité de sa naissance à ses derniers jours. Ainsi, de la maternité à la maison de retraite, en passant par les établissements d'accueil de la petite enfance, les centres de protection maternelle et infantile, les centres médico-sociaux, les établissements scolaires, les équipements sportifs et les logements, il est possible de passer sa vie dans des bâtiments signés Lurçat.

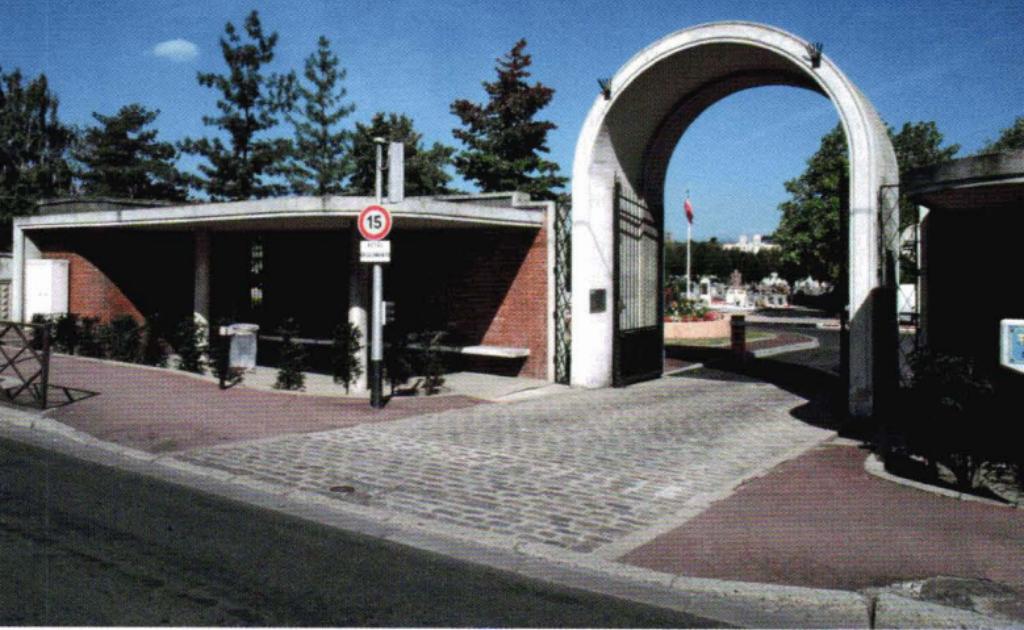
Fernand Roussel est proposé par la direction régionale du PCF en tant que secrétaire général de la mairie, aux côtés de Gillot. Assurant le dialogue entre le maire et l'architecte, il a un rôle d'autant plus central que son expérience de politique municipale, dans le cabinet d'Henri Sellier à Suresnes, l'avait convaincu de l'effort nécessaire à apporter à la question du logement social.

Une réponse urbaine

En travaillant sur le plan d'aménagement de Saint-Denis, Lurçat prévoit le dégagement de grandes zones occupées par des entreprises, des îlots vétustes ou des jardins ouvriers. Il imagine que ces terrains sont faciles à exproprier et constructibles à court terme. Depuis 1932, l'armée rétrocède des zones militaires sur les glacis des forts de l'Est et de la Brûche, et la couverture de quelques



Le projet basilique
à Saint-Denis,
1957-1958 :
les retrouvailles
avec l'îlot et la rue
traditionnels.



ruisseaux (rigole de la Brûche, rivière du Crout et ru de la Vieille-Mer) permet de gagner encore quelques espaces à proximité du centre. Sur ces emplacements situés de manière ponctuelle dans le tissu ancien de la ville comme à sa proche périphérie, l'architecte projette à grands traits des cités d'habitations avec une estimation du nombre de logements et les services municipaux minimum nécessaires.

Au Blanc-Mesnil, la municipalité souhaite donner une cohérence urbaine à une ville marquée par l'absence de centralité et la disparité des lotissements. Lurçat envisage plusieurs solutions, notamment le rétablissement de la liaison située de part et d'autre de la voie de chemin de fer qui coupe la ville en deux. La zone sud serait reliée au centre de la ville par une voie de circulation principale desservant plusieurs cités d'habitants. L'établissement d'une centralité serait marqué par la construction d'un hôtel de ville au programme mixte, pour devenir un lieu de convergence des attentes citoyennes. Enfin, sur l'ensemble de la zone ouest, vaste terrain à réaménager, Lurçat imagine l'articulation des cités d'habitants et des groupes scolaires autour du stade municipal, lui-même repensé.

Dans la préface de son ouvrage, *Oeuvres récentes I*, qui synthétisent les travaux des dix dernières années de l'architecte, en particulier les réalisations situées à Saint-Denis et au Blanc-Mesnil, Lurçat affirme que « les solutions urbanistiques précédaient et présidaient aux solutions architecturales [...] dans une unité organique ».

L'entrée du cimetière du Blanc-Mesnil est traitée avec une sobriété empreinte de classicisme.

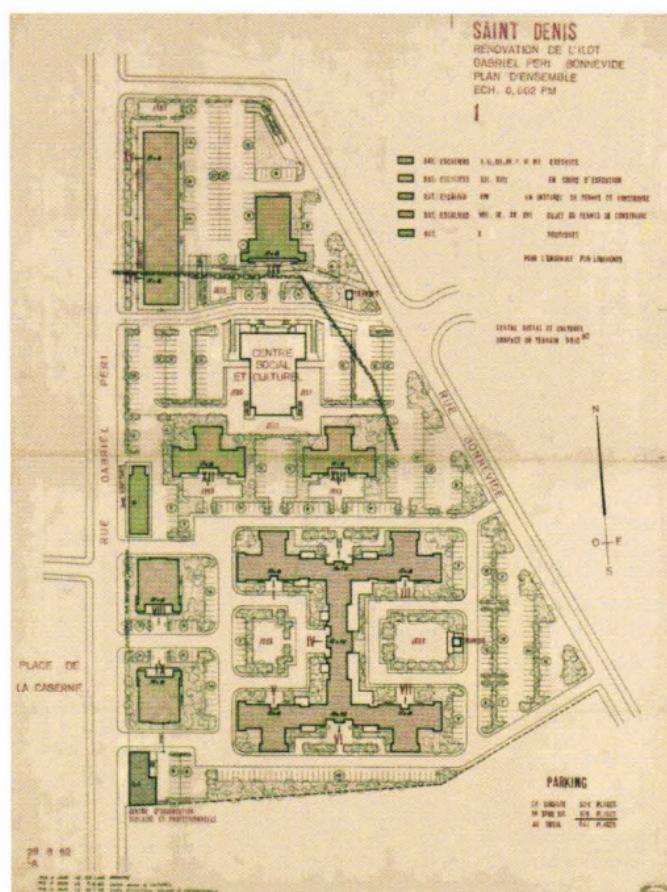
Cité des
Cosmonautes à
Saint-Denis :
un jeu sur les
couleurs primaires.





*Cité Gabriel Péri,
Saint-Denis :
le commerce de
proximité a été
privilégié.*

Œuvre d'urbaniste et d'architecte, le travail qu'il mène montre la cohérence d'un projet qui n'envisage pas la construction des programmes de logements ou d'équipements publics sans une réflexion sur leur localisation, leur accessibilité et leur liaison avec le centre-ville, et une équitable répartition des constructions sur l'ensemble de la surface communale.



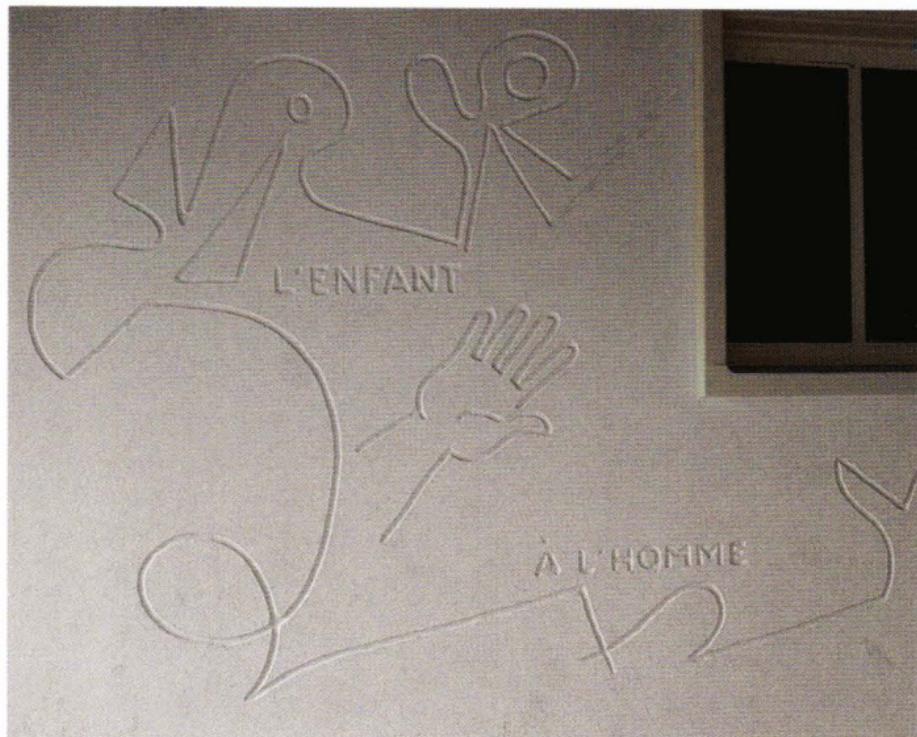
*Cité Gabriel Péri :
la rénovation d'un îlot
ancien au cœur de
la ville.*

DES CITÉS DE L'APRÈS-GUERRE AUX GRANDS ENSEMBLES

L'arrondi des balcons de la cité Langevin montre le soin apporté aux détails architecturaux.



Les Dionysiens et les Blancs-Mesnilois sont nombreux à vivre dans les habitations de Lurçat. À Saint-Denis, ce sont près de 4000 logements (environ 1150 au Blanc-Mesnil) que l'architecte a édifiés grâce à la confiance que lui a accordée la municipalité. Prenant appui sur la reprise progressive de l'action de l'OPHBM (devenu OPHLM en 1951) et sur la création de la société d'économie mixte du Logement dionysien à la fin des années 1950 (les deux bailleurs sont regroupés dans l'OPAC communautaire de Plaine-Commune



depuis 2005), Lurçat développe progressivement sa théorie de « l'unité de quartier ». Alors que ses premières cités sont en cours de construction, il publie en 1950 dans un article de la revue *La Construction moderne* quelques réflexions sur sa conception des nouveaux quartiers urbains. L'« unité de quartier » est une « tentative de créer dans la ville même une cité-jardin d'une forme nouvelle, c'est-à-dire une cité largement aérée et ensoleillée, socialement équipée, jouissant des avantages essentiels de la cité-jardin suburbaine, des espaces verts abondants, sans subir les inconvénients dus à l'isolement de celles-ci ». Après avoir habité pendant dix ans dans la cité de la

Sous les porches, des dessins de J. Amblard, E. Pignon, Perrot et M. Saint-Saëns.

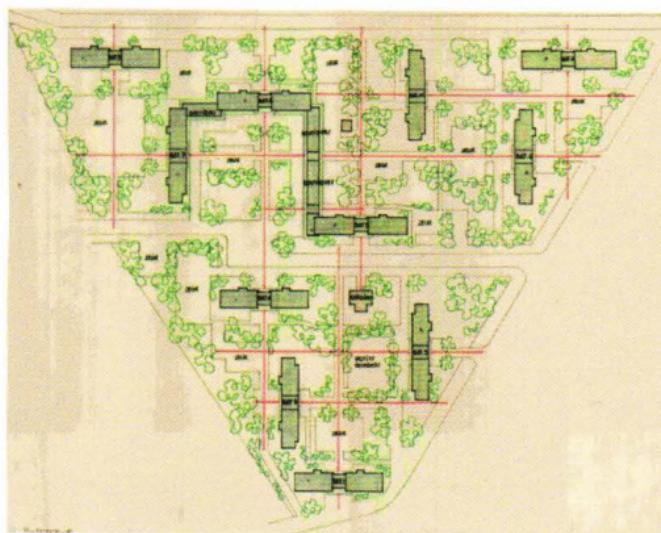
Butte Rouge à Chatenay-Malabry, l'une des cités-jardins marquantes des années 1930, Lurçat cherche à retrouver l'idée d'ensembles dans lesquels les rapports de proximité sont privilégiés, l'équilibre du bâti et des espaces verts respectés, les équipements publics assurant une autonomie de fonctionnement. D'un point de vue théorique, cette proposition est tout à fait originale ; elle montre la maturation d'une pensée qui s'enrichit des conditions nouvelles apportées par l'industrialisation générale de la construction juste après la guerre. Les contraintes imposées par la nécessité de construire rapidement pour le plus grand nombre ont entraîné le recours à la standardisation des processus de fabrication et à la normalisation des éléments de construction. Par ailleurs, les normes drastiques qui étaient alors en vigueur pour les surfaces des logements sociaux constituaient pour beaucoup une entrave à toute liberté créatrice. Il fallait pouvoir conjuguer les exigences du secteur industrialisé au maintien d'une autonomie dans la démarche architecturale, ainsi qu'adapter des théories avant-gardistes à une confrontation avec la production de masse.

Le modèle de la cité Paul Langevin (1946-1954)

En 1946, le MRU lance un programme de 240 logements et de 10 boutiques à proximité immédiate du centre de Saint-Denis. Les travaux de la cité Paul Langevin, répartis en deux tranches de construction financées d'abord par le MRU puis par l'OPHBM, se sont prolongés jusqu'en 1953. Ce chantier laborieux a été ralenti dans un premier temps par la pénurie de matériaux de construction puis par la lutte engagée par la ville

Les hauteurs d'immeubles restent encore mesurées.





Lurçat a dessiné les lignes de perspectives visuelles passant sous les porches des bâtiments.

contre l'État dans l'acquisition des 133 logements de la première tranche. L'attente, pour trouver des logements sains, lumineux et confortables, a été satisfaite bien au-delà des espérances. Bien que contraint par la typologie de l'immeuble-barre, Lurçat a proposé six orientations possibles, élaborées à partir de la combinaison d'appartements de

L'affaire de la cité Paul Langevin

Lorsque François Billoux, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, lance en 1946 la construction de la cité Paul Langevin, celle-ci a le statut d'un «immeuble sans affectation immédiate» (ISAI). Programme expérimental propre aux débuts de la Reconstruction, il est destiné à reloger des propriétaires sinistrés durant la guerre auxquels il est prévu d'attribuer un logement contre la valeur de leurs dommages de guerre. Lorsque Eugène Claudius-Petit prend la tête du MRU en 1948, les appartements ne sont pas encore attribués. Ils sont achevés en 1949 mais restent inoccupés. Cette situation fait rapidement scandale à Saint-Denis où les taudis sont toujours très nombreux et la demande de logements très élevée. Soutenus par la municipalité d'Auguste Gillot, quelques Dionysiens entament le siège de la cité Paul Langevin afin d'y obtenir un logement, de gré ou de

force. L'événement tourne vite à l'affrontement entre le maire de Saint-Denis et le ministre du MRU, dans un climat de fortes tensions politiques entre le PCF et le gouvernement. Ainsi, des représentants des forces de police sont chargés de monter la garde devant les appartements afin d'éviter leur occupation. Face à cette situation inextricable, Auguste Gillot, président de l'OPHLM de la ville, parvient finalement à convaincre le ministre de céder progressivement ce patrimoine neuf à l'Office et aux Dionysiens, mais les tractations prennent plusieurs années.

L'affaire de la cité Paul Langevin, qui a même été abordée en séance publique à l'Assemblée nationale en février 1950, s'inscrit plus largement dans le contexte de la guerre froide, qui tend durablement les relations entre l'État et les municipalités communistes.



L'émergence d'une ville nouvelle et moderne.



Le pavillon individuel côtoie l'immeuble collectif sans rupture d'échelle.

3 à 4 pièces tout en privilégiant la disposition des pièces de vie au sud et le schéma traversant des appartements. Le plan-masse souligne l'équilibre maîtrisé entre les parties construites et les zones libres (jardins d'enfants, parkings et espaces verts), tandis que les élévations, réduites à une densité encore raisonnable à l'époque (six étages), sont marquées par la présence de porches traversant sous les immeubles qui ouvrent de profondes perspectives visuelles. C'est la seule réalisation dionysienne dans laquelle Lurçat s'est entouré d'une équipe élargie à des architectes d'opérations ; le reste de ses projets a été essentiellement réalisé avec la seule collaboration d'André Michaut.

Le premier projet proposé prévoyait une mixité des logements collectifs et d'une vingtaine de pavillons individuels, idée que Lurçat reprend de son projet de cité verticale à Villejuif, en 1932. Faute de crédits suffisants, Lurçat a dû limiter son projet aux bâtiments collectifs et au pavillon du

Projet de cité verticale à Villejuif, 1932.



gardien, de même qu'il a dû réduire l'emprise initiale qui devait s'étendre davantage vers l'ouest. Sa collaboration avec des artistes peintres, tels Marc Saint-Saëns, a permis la réalisation de dessins gravés sous les porches des immeubles, une originalité que l'on trouve dans d'autres projets et qui témoigne d'une conception d'un art global. Cet ensemble est l'une des plus belles cités françaises de logements sociaux de l'après-guerre ; aujourd'hui encore, sa modernité, son juste équilibre des proportions et son respect de l'échelle humaine dans un ensemble cohérent et parfaitement intégré à la ville ancienne sont reconnus.

Autour de l'avenue du Colonel Fabien

C'est à l'emplacement de l'entreprise Delaunay-Belleville, une usine en fin d'activité fabriquant des moteurs à gaz et des automobiles située au nord-ouest de la ville, que Lurçat imagine la construction d'une unité de quartier très ambitieuse.

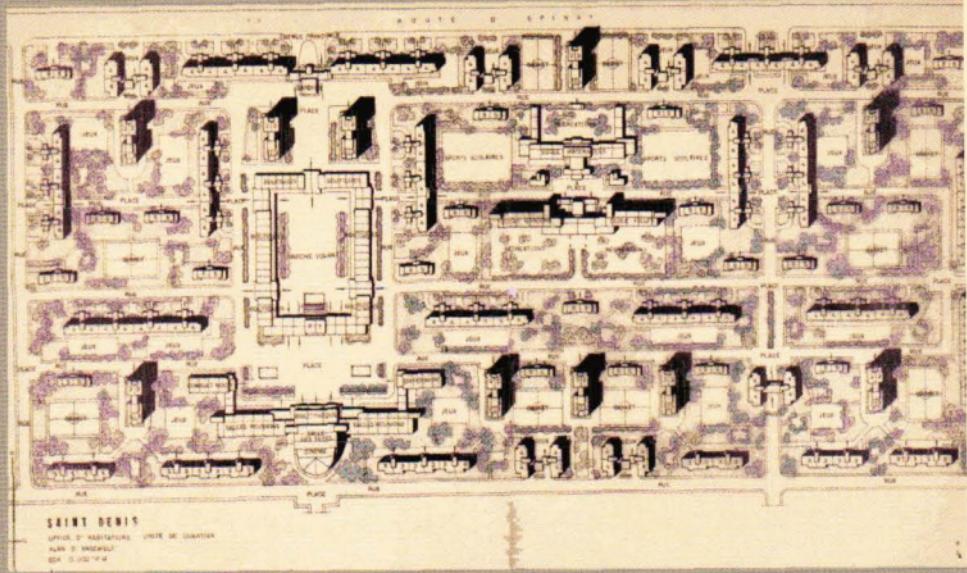
Empêché de réaliser le projet de cette unité de quartier dans sa version première, Lurçat prévoit l'implantation de deux autres cités d'habitations au nord de l'avenue du Colonel Fabien. Les bâtiments de la cité Auguste Delaune (1953-1964), qui affichent une rupture typologique et visuelle avec la



Les entrées de la cité Fabien sont situées de part et d'autre d'un pavillon individuel.



Le projet de la cité Fabien en 1947 : au centre, le marché volant

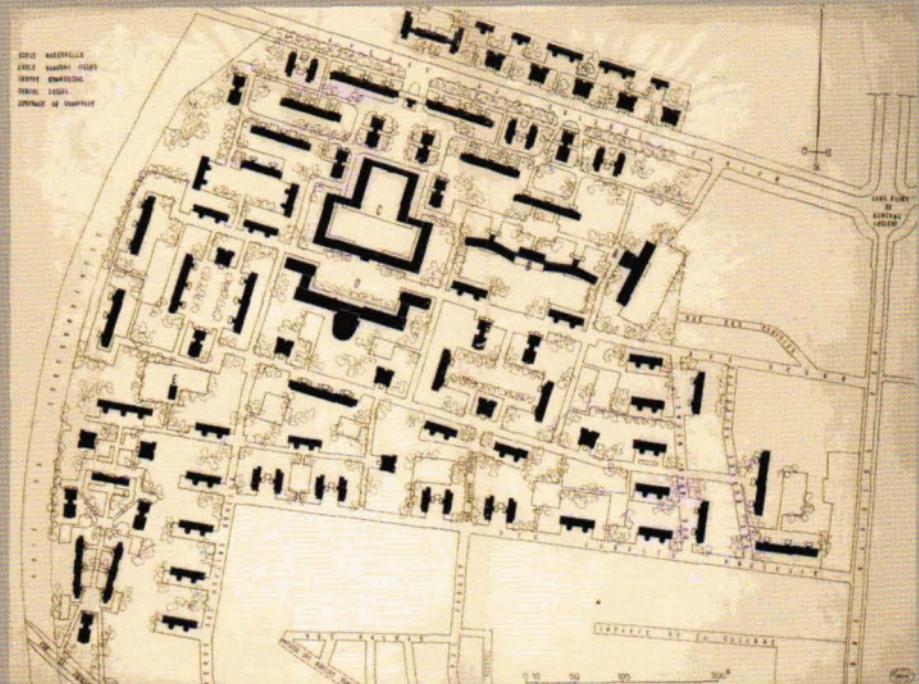


Les principes d'axes et de symétrie sont au cœur du projet.

L'unité de quartier Fabien (1947-1967) : un projet vidé de sa signification

Les écrits que laisse Lurçat sur la définition d'une unité de quartier marquent, selon Jean-Louis Cohen, une avancée théorique importante « dont la portée doctrinale dépasse les limites du territoire communal de Saint-Denis ». Constatant que « la cité-jardin suburbaine se présente toujours comme un organisme inachevé ou incomplet », Lurçat proclame que « la cité-jardin ne doit plus être suburbaine mais

urbaine ». La cité Fabien est conçue comme la création d'un ensemble de logements et d'équipements pour une population de 5000 à 6000 personnes. Sa taille est déterminée par le temps maximum que mettent « la ménagère revenant du marché » ou les enfants allant à l'école, soit cinq à six minutes en moyenne qui équivalent à une distance de 500 mètres. Cette distance fixe la taille de l'unité (25 ha), et donc son effectif, qui est précisément calculé pour justifier l'implan-



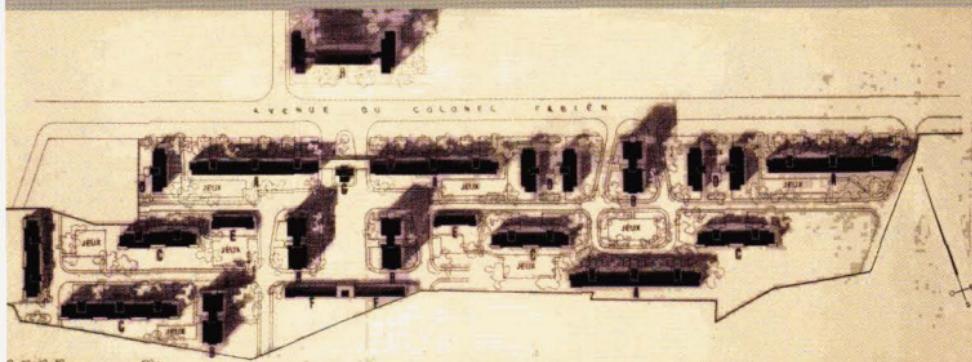
La cité devait s'étendre jusqu'à l'actuelle cité Paul Éluard (en bas à gauche).

tation d'un nombre d'équipements publics et commerciaux minimum (groupe scolaire, centre culturel, salle des fêtes, salles de réunions, terrains de jeux, centrale de chauffe, marché volant, boutiques).

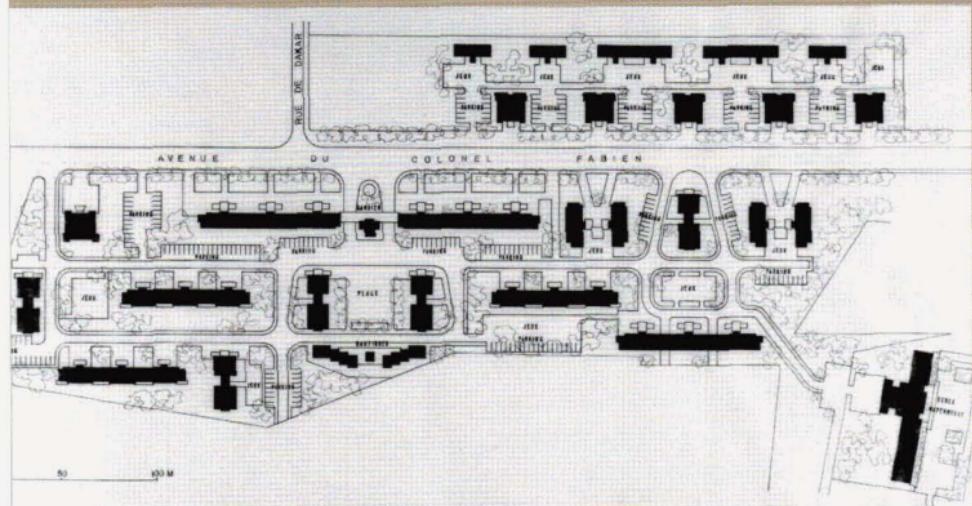
Le premier projet prévoit une implantation large, de l'avenue du Colonel Fabien, au nord, à la rue Auguste-Poullain, au sud, et de la rue Gabriel-Péri, à l'est, à la limite communale de la ville, à l'ouest. L'emprise est importante et dépasse largement la notion d'îlot de la ville traditionnelle. Un soin particulier est apporté aux axes de composition formés par l'entrée de la cité,

les rues intérieures, les places et les espaces verts, de même qu'à la mixité de l'habitat individuel et collectif. Toutefois, la lenteur des acquisitions foncières des terrains occupés par l'entreprise Delaunay-Belleville a empêché la réalisation du projet dans sa totalité (1 500 logements). Seule la première amorce, le long de l'avenue du Colonel Fabien, témoigne de l'idée originelle, avec ses 425 logements et son kiosque à journaux.

Lurçat avait également imaginé une unité de quartier à La Courneuve, mais le projet a été abandonné au stade des premiers plans.

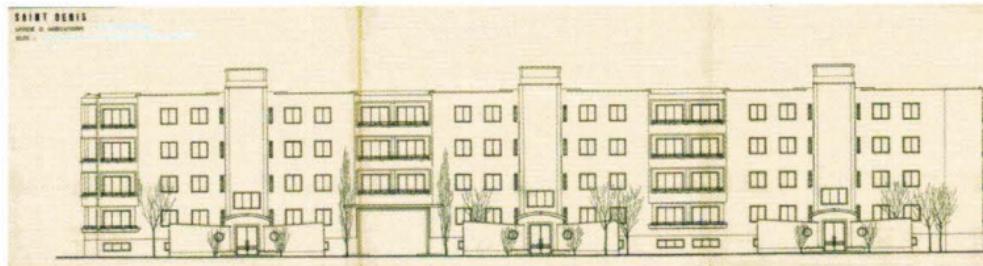


Une réflexion sur les gabarits et l'ensoleillement.



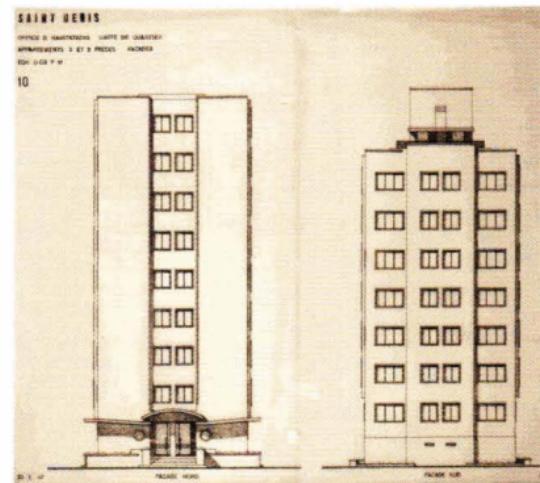
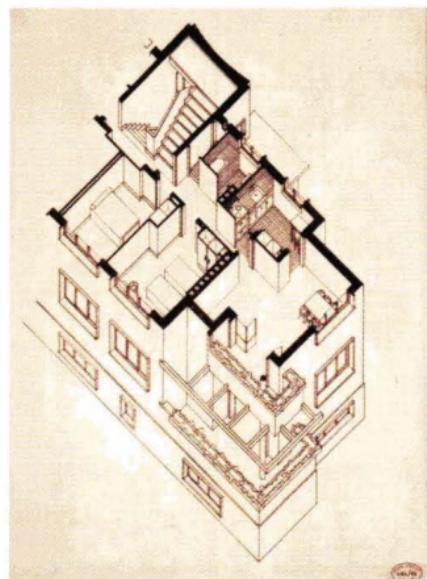
Le projet définitif a dû gagner des terrains au nord de l'avenue Fabien (cité Delaune).

L'échelle humaine a été respectée dans l'équilibre apporté aux entrées d'immeubles.



a)

La typologie de l'immeuble-barre (a) et de la tour (b) caractérisent la production courante du logement social des Trente Glorieuses.



c)

L'axonometrie d'un appartement type (c) témoigne d'une réflexion avancée sur la distribution intérieure du logement.



cité Colonel Fabien par l'utilisation exclusive de la brique (un matériau rarement utilisé par Lurçat), sont placés dans l'axe des bâtiments situés de l'autre côté de l'avenue. Dans la multiplicité des avant-projets successifs de l'unité de quartier, la cité Auguste Delaune était identifiée comme la troisième tranche de la cité Colonel Fabien. En couplant le modèle de la cité-jardin occidentale à celui de la théorie soviétique du « kvartal » (unité constitutive de la ville organisée autour de la rue), Lurçat respecte l'alignement des bâtiments le long de la route nationale, tout en créant de larges ouvertures visuelles et des voies d'accès dans les deux ensembles d'habitations. La cité Pierre Sémard (1956-1964), implantée le long de la voie de chemin de fer jusqu'à la limite communale nord, forme la troisième entité habitable de ce quartier. Identifiée en partie comme la cinquième tranche (soit les 108 logements de l'immeuble qui a remplacé la centrale de chauffage urbain prévue dans l'unité de quartier) et la huitième tranche (soit les 280 logements aujourd'hui détruits) de l'opération Colonel Fabien, la cité présente également des différences typologiques qui témoignent de l'évolution et de la densification des opérations à partir de 1955, faisant ainsi entrer ce type de construction dans l'ère des grands ensembles. D'autres projets plus tardifs n'ont pu être réalisés : un groupe d'habitats appelé « Fabien Stade » (1967) et prévu à l'entrée sud du stade Delaune ; une tour de

L'ère du chemin de grue et de la préfabrication lourde.

Les briques de la cité Delaune offrent un contraste intéressant avec le béton de la cité Fabien.



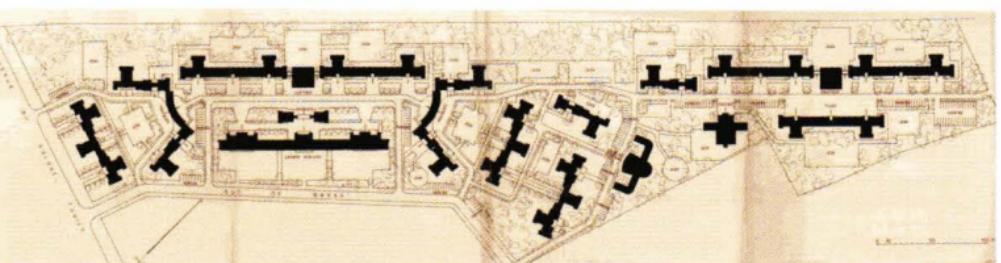


*La cité Pierre Sémaré :
la densification des
opérations à partir
de 1955.*

La disposition des immeubles confère une certaine intimité à la place Julian-Grimau.



La façade est animée d'avancées et de retraits qui créent des contrastes d'ombre et de lumière.



L'avant-projet avait ménagé des placettes plus fermées et des équipements culturels.

La création d'un paysage urbain visible depuis les communes limitrophes.

quatorze étages située à l'extrême nord-est du stade. Articulé autour du stade Delaune, lui-même réaménagé par l'architecte, ce quartier édifié entièrement par Lurçat montre l'évolution de la construction de 1946 à 1960 : de l'équilibre harmonieux des bâtiments et des espaces libres de la cité Colonel Fabien à l'opération de 800 logements de la cité Sémard avec ses immeubles-barres de dix étages, ces disparités montrent les contraintes sans cesse plus nombreuses qui ont pesé sur le logement social, partagé entre la baisse des budgets et la hausse du coût de la construction. Bien que l'unité de quartier ainsi recomposée soit constituée d'éléments disparates sans centralité dominante, chaque cité a fait néanmoins l'objet d'un effort de compo-



Malgré la taille de l'opération, les bancs intégrés à la maçonnerie cherchent à favoriser les rapports de voisinage.

sition urbaine. On retrouve ici les principes de symétrie, que l'on pouvait déjà observer dans le projet de lotissement Soleil (1925) ou dans les projets de complexes hospitaliers en Russie (1935-1937) dans lesquels Lurçat avait basé sa réflexion sur l'équilibre des masses bâties. Dans la cité Sémard, l'organisation de la place Julian-Grimau préserve les rapports de voisinage, tout en restant ouverte sur les autres cités. Le respect de l'échelle humaine, toujours très présent chez Lurçat, se manifeste dans les trois cités par son travail sur les entrées d'immeubles, qui sont traitées tantôt avec des auvents et des *oculi* (Fabien), tantôt en creux avec la présence de bancs publics intégrés à la maçonnerie (Sémard). Si Lurçat regrettait parfois la monotonie des formes induites par des typologies souvent répétitives, il a su créer une individualité propre à chaque bâtiment en interrogeant la

*La cité Paul Éluard :
le choix des
plantations
contribute à créer
une ambiance
lumineuse très
subtile.*



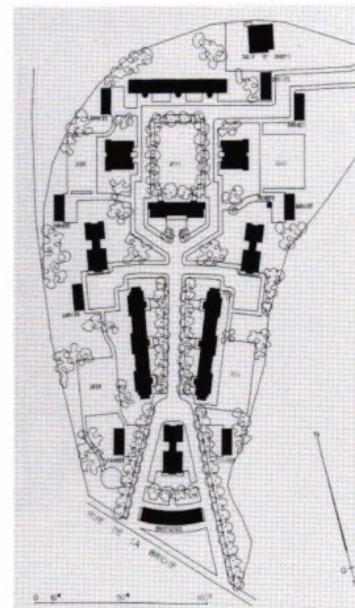
question du détail architectural et des points de passage favorisant le croisement des habitants.

Dans une moindre mesure, la cité Paul Éluard (1953-1962), plus éloignée de l'axe de l'avenue du Colonel Fabien par sa localisation au sud-ouest, est pensée dans les premiers plans de l'unité de quartier comme partie intégrante du projet. Organisée autour de 9 bâtiments d'habitations (304 logements) et d'un bâtiment commercial fermant la composition au sud (jamais réalisé), la cité présente un parfait équilibre dans la répartition des volumes et des élévations, avec une alternance de tours et d'immeubles en longueur. Constituée de placettes plus ou moins ouvertes, et sans qu'aucune perspective vers l'extérieur ne soit jamais

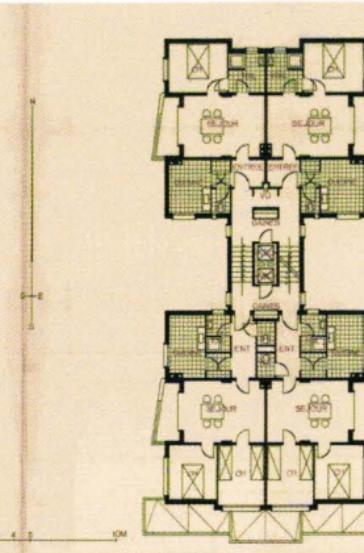
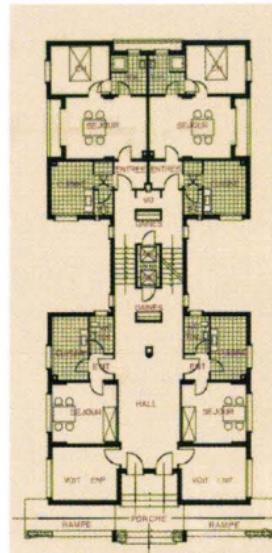


L'encadrement des baies et l'originalité de la forme des balcons sont constants dans la plupart de ses projets.

Les perspectives visuelles sous les porches empêchent toute impression d'enclavement.



La cage d'escaliers forme le centre de gravité des plans d'étages courants.

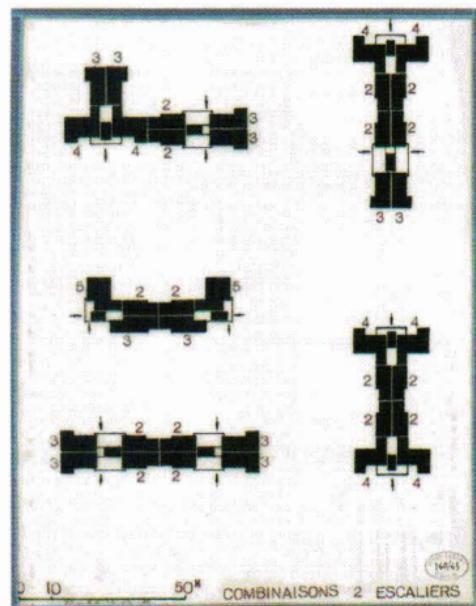


fermée, cette réalisation est une réussite certaine, dont les habitants de longue date restent aujourd'hui encore très fiers.

Confort à tous les étages !

Suivant les principes hygiénistes défendus par le mouvement moderne, Lurçat conçoit des appartements sains, aérés et ensoleillés. La révolution, introduite par l'accès au confort moderne de l'ensemble des catégories de la population, a marqué l'après-guerre d'un enthousiasme général dont les premiers habitants se souviennent avec émotion. La présence d'une salle de bains dans tous les appartements, de l'eau chaude, du chauffage et des toilettes individuelles constituaient une avancée sociale majeure à laquelle de nombreux architectes étaient fiers d'avoir contribué. Tout en travaillant sur la combinaison des types d'appartements, Lurçat apporte un soin particulier à la ventilation

des pièces d'eau et à l'éclairage naturel des parties communes. Dans le cadre du concours Million lancé en 1954, qui prévoyait la construction d'un appartement pour un million de francs anciens, Lurçat propose à la cité Casanova au Blanc-Mesnil (1955-1962) des juxtapositions de cellules, allant du studio aux cinq pièces, en articulant ses compositions autour d'un nombre minimum d'escaliers. Cette configuration sera reprise dans l'un de ses derniers travaux dionysiens, la cité Guynemer (1964-1969) :



Le concours Million récompense l'assemblage inventif des cellules d'habitations autour des parties communes.

la cage d'escaliers unique distribue 8 appartements par niveau. Peu remarquée, cette réalisation témoigne pourtant d'un grand degré de maturité dans la rationalité des espaces et la combinaison savante des types de cellules.

À la cité Victor Hugo au Blanc-Mesnil (1954-1959), Lurçat parvient à tirer parti d'une parcelle en longueur dégagée de toute mitoyenneté pour donner à chaque appartement une exposition avantageuse et un ensoleillement maximal, quelle que soit la forme de l'édifice (bâtiment plot ou immeuble en longueur). La qualité de l'espace, dans le triangle de bâtiments, offre des vues sur



La cité de la Voie verte (a), Le Blanc-Mesnil. La cité Guynemer (b), Saint-Denis. Une production intense et des chantiers successifs.

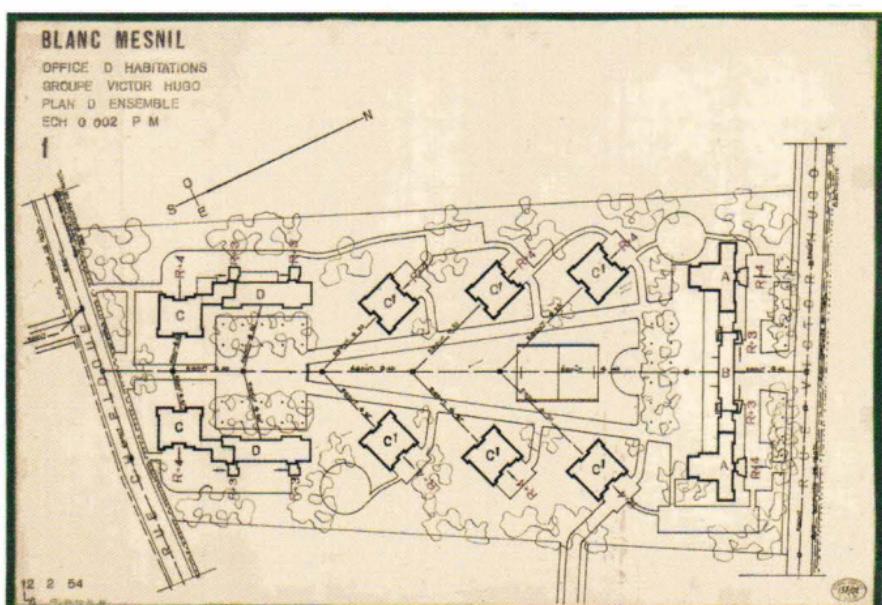


a)

b)



La cité Victor Hugo, Le Blanc-Mesnil : la qualité de l'espace public est due à l'originalité d'une disposition triangulaire en îlot ouvert.

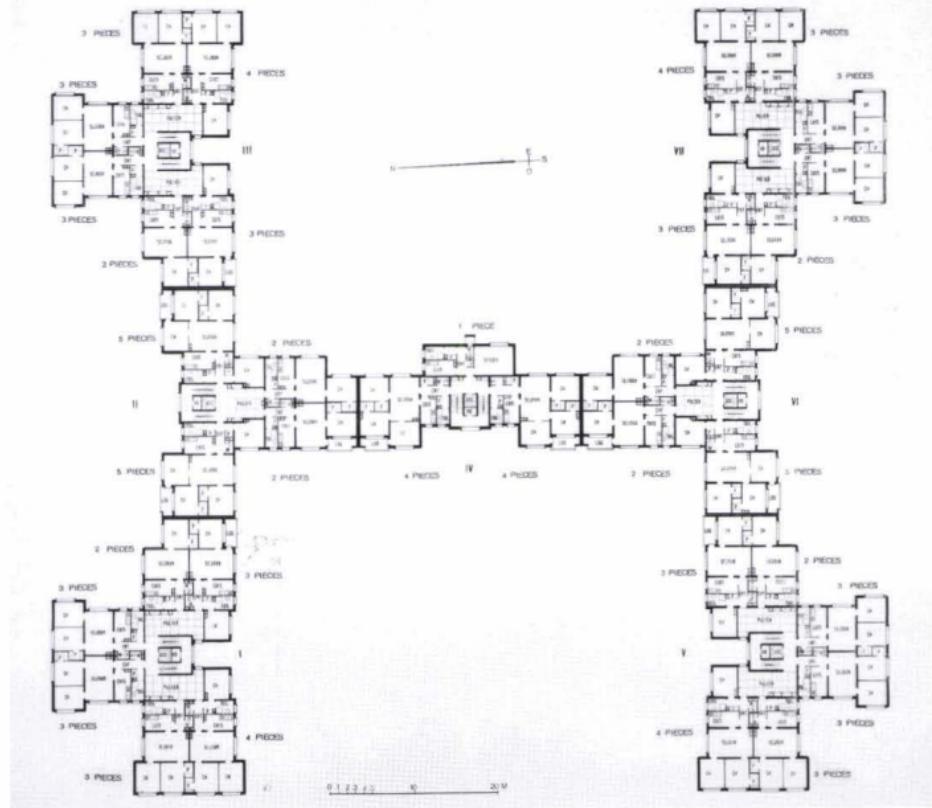


un espace de verdure semi-public, qui est suffisamment ouvert sur l'extérieur pour que les vues-perspectives ne soient pas gênées. Que ce soit à Saint-Denis ou au Blanc-Mesnil, Lurçat a pu donner une cohérence d'ensemble et une égale répartition des qualités d'ambiance à chacun des appartements, indépendamment de sa taille, grâce à l'utilisation d'éléments préfabriqués qui ont permis d'édifier les cités dans des temps réduits. Entre autres éléments, les marches d'escaliers, les corniches, les encadrements de baies ou les dalles flottantes sont exécutés en série afin de faire baisser les coûts de revient. À la cité Colonel Fabien, les fenêtres, les portes et certains éléments de mobilier (placards) sont préfabriqués selon les

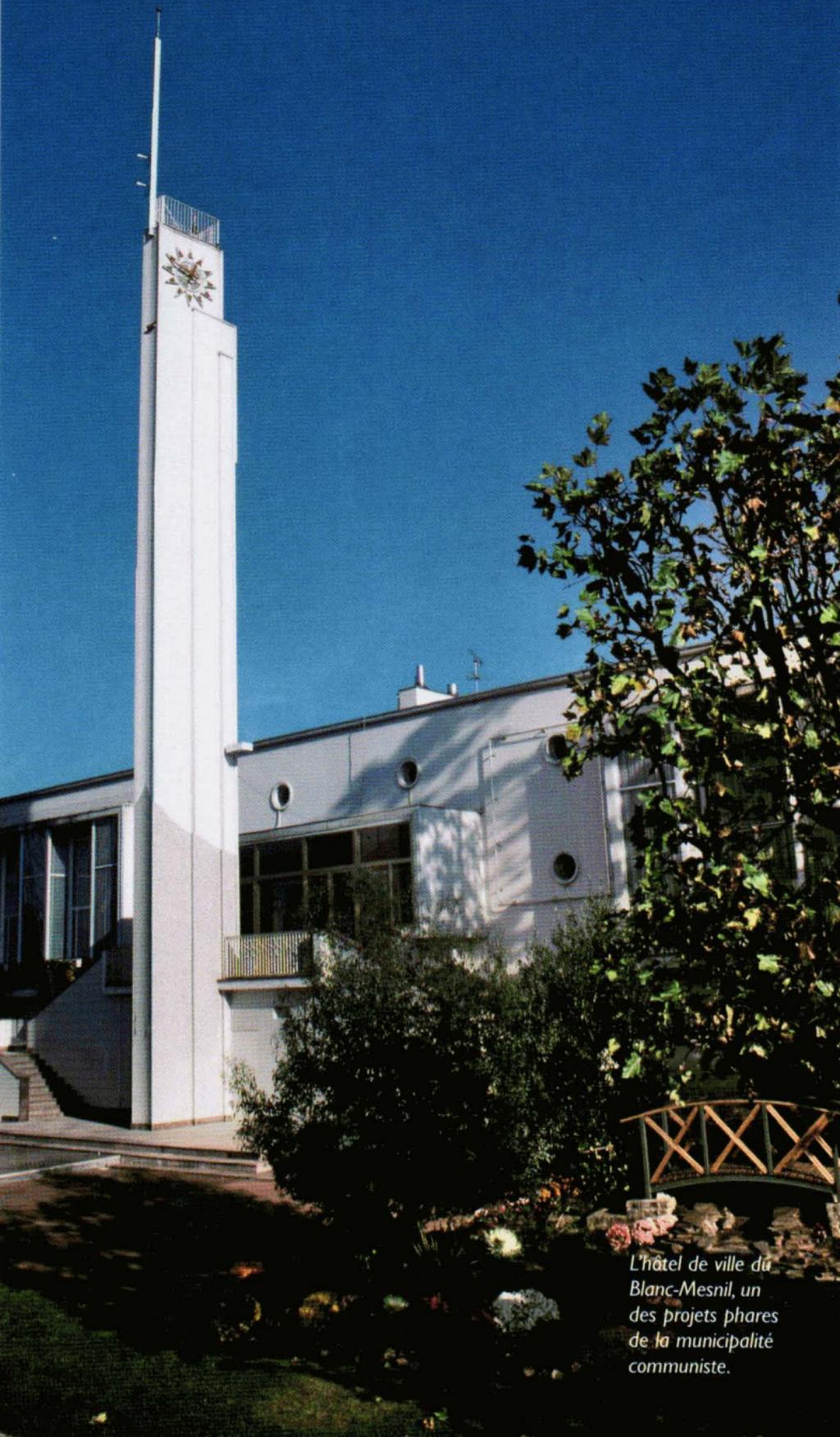
modèles utilisés pour la reconstruction de Maubeuge. Lurçat, qui cherchait à tirer parti des contraintes de l'industrialisation en matière d'autonomie créative, affirmait qu'« il est certains secteurs où l'architecte peut malgré tout conserver des libertés. Par exemple, il peut, dans une certaine mesure, chercher une bonne organisation d'un plan en vue d'une exploitation rationnelle des espaces habitables qu'il conforme, trouver l'harmonie dans la composition plastique d'un volume construit » (*Oeuvres récentes I*). Enfin, les plans d'appartements sont étudiés de manière à rationaliser autant que possible l'espace disponible, constraint par les normes de surfaces du logement social. La garantie du respect de l'individualité passe, notamment, par la suppression du commandement d'une pièce par une autre, une recherche sur laquelle se sont penchés d'autres architectes de cette génération.



*La cité Gabriel Péri :
la combinatoire des
cellules poussée à
son extrême.*



ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS



*L'hôtel de ville du
Blanc-Mesnil, un
des projets phares
de la municipalité
communiste.*

L'urbaniste doit s'attacher à fixer les grandes lignes de cet équipement, à déterminer sa qualité, son importance, en même temps que l'importance et le caractère du quartier qui le conditionne. Il réussira ainsi à définir la structure organique du quartier urbain.

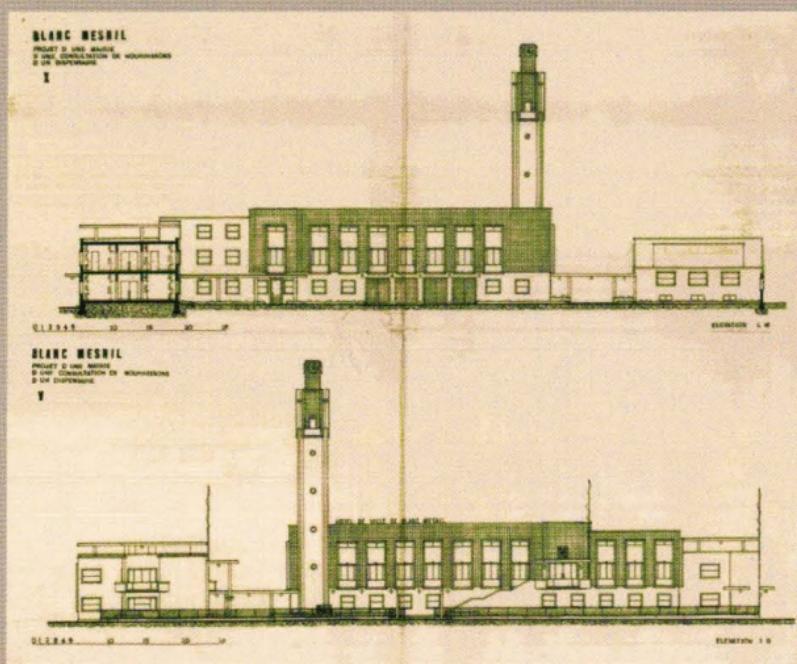
A. Lurçat, «L'Unité de quartier»,
La Construction moderne, mai 1950, p. 170.



Administration et centralité

Les lanterneaux du hall de la partie administrative permettent d'éclairer le bâtiment en profondeur.

L'essentiel de la demande de bâtiments publics s'est concentré sur les groupes scolaires et les édifices de protection sanitaire et sociale, là où les besoins étaient les plus urgents et les populations concernées les plus nombreuses. Parmi les projets à la symbolique municipale très marquée, Lurçat signe la réalisation de l'hôtel de ville du Blanc-Mesnil (1938-1967).



Le premier projet de 1938 était conçu selon une disposition asymétrique.

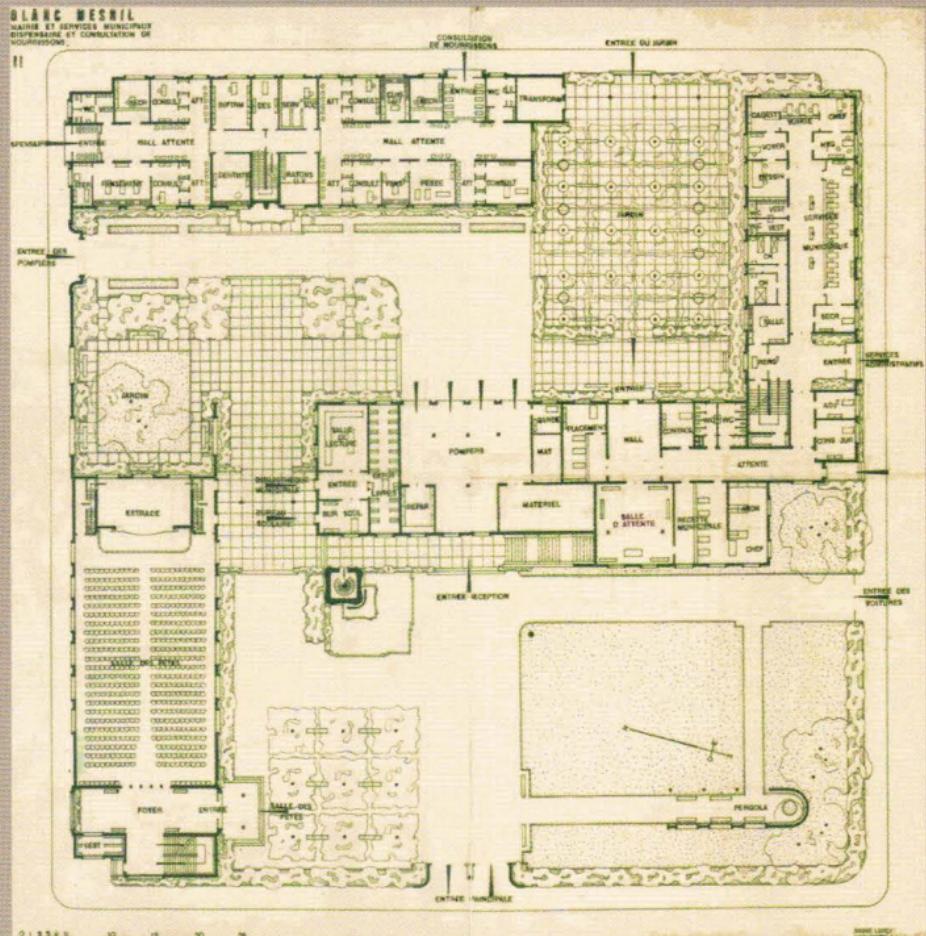
L'image d'une ville

Trente ans séparent le premier projet de Lurçat d'avant-guerre de la cérémonie inaugurale d'achèvement de l'hôtel de ville, qui a marqué l'histoire de la municipalité. Programmé pour pallier les nombreuses déficiences d'équipements publics dans les années 1930 et pour remplacer l'ancienne mairie qui était située depuis 1912 dans un immeuble privé, le bâtiment devait comprendre les divers services de la mairie,

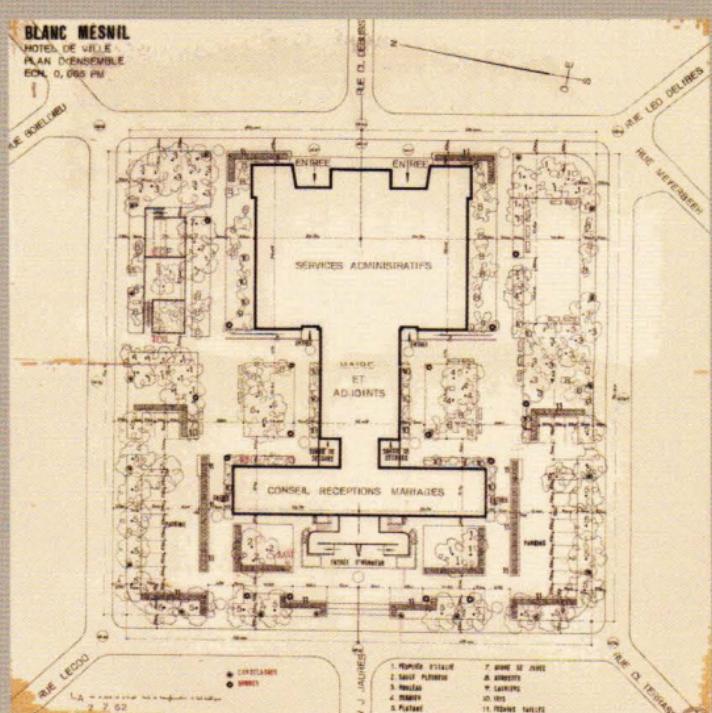
une consultation pour les nourrissons, un dispensaire, une caserne de pompiers, une salle des fêtes (800 personnes), une salle de réception (300 personnes) et une bibliothèque municipale. Après la guerre, l'état des finances de la ville ne permit pas de mettre le projet à exécution tel qu'il avait été programmé en 1938. D'autre part, ce premier projet avait été conçu pour une ville de 26 000 habitants, alors qu'après le conflit le recensement s'élevait

à 16000 habitants. Lurçat travailla sur un projet très modifié et revu à la baisse : beaucoup plus compact que le projet initial, il était éclaté en de multiples entités distinctives de chaque fonction et offrait un parti architectural plus travaillé. Néanmoins, le bâtiment définitif a

su rappeler avec force certains des credo du modernisme architectural : la blancheur de l'enduit, la rigueur géométrique des formes simples, les grandes ouvertures et l'axe de symétrie vertical formé au centre de la composition par le beffroi.



La multiplicité des fonctions en faisait un projet ambitieux et fortement communautaire.



Le projet définitif témoigne d'un programme revu à la baisse.



Le centre médico-social Fernand Lamaze,
Le Blanc-Mesnil.



La protection sanitaire et sociale : soigner et prévenir

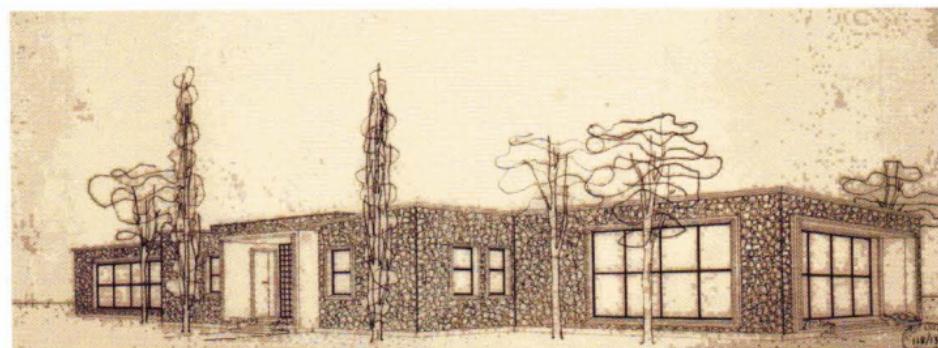
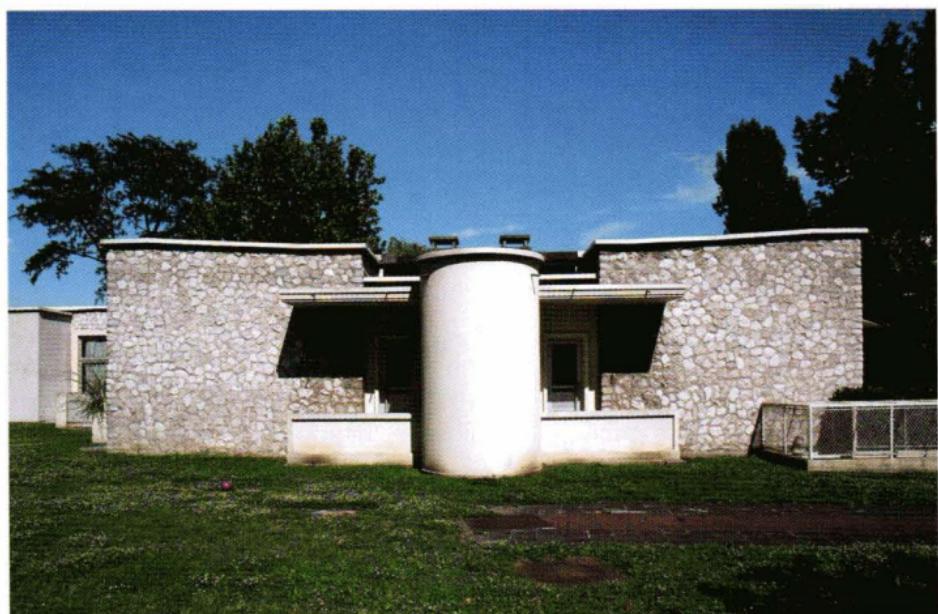
Une ordonnance de 1945 a rendu obligatoires les centres médico-sociaux (CMS) et les centres de protection maternelle et infantile (PMI) dans les communes de plus de 5 000 habitants. Elle s'est traduite par la construction de petites unités conçues à l'échelle du quartier que Lurçat implanta en périphérie immédiate de ses cités. La crèche La Ribambelle à Saint-Denis (anciennement nommée Henri Barbusse, 1948-1953) est implantée symétriquement au bâtiment de la PMI (aujourd'hui devenue CMS). Cette association étroite montre le lien que la municipalité souhaitait

La seule réalisation de Lurçat à Épinay-sur-Seine : un ancien centre de sécurité sociale.





*La crèche La Ribambelle
(anciennement Henri
Barbusse) : formes et
lignes du modernisme.*



créer entre l'éducation des jeunes enfants et la prophylaxie sanitaire. À l'exception d'un centre de sécurité sociale en briques rouges situé à Épinay-sur-Seine (1956-1961), ces bâtiments de taille modeste sont réalisés en béton et restent peu représentatifs de la facture de l'architecte.

L'utilisation du moellon en façade renoue avec les matériaux traditionnels.

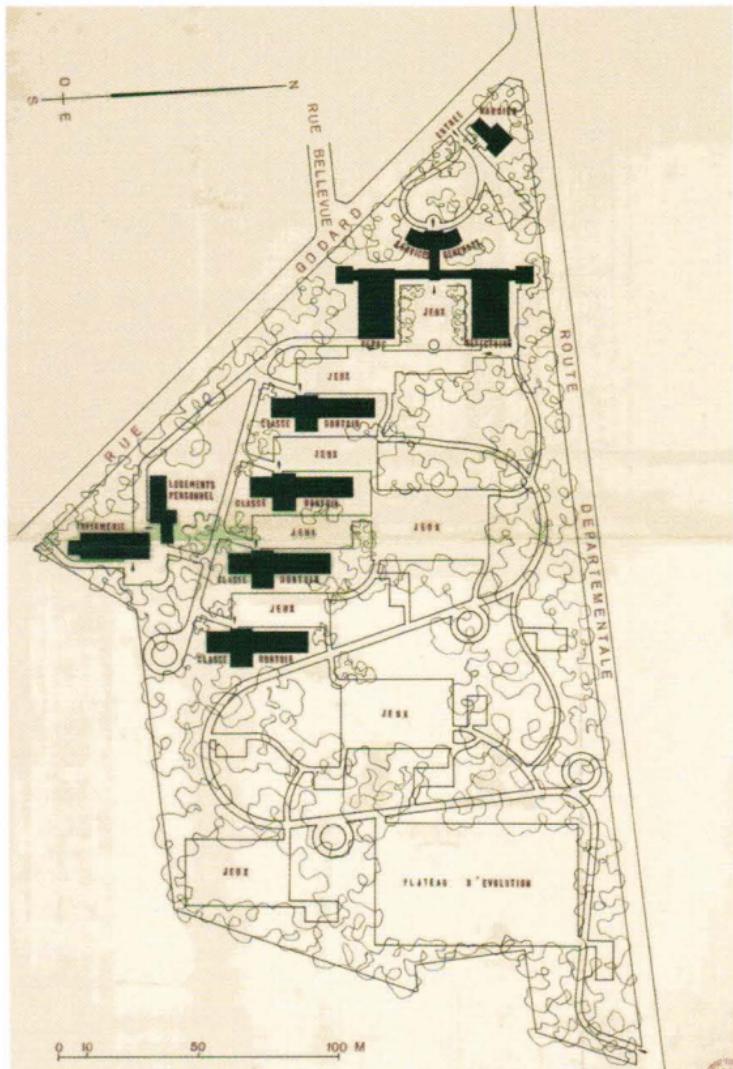
Parmi les directives d'Auguste Gillot, tout juste élu, la construction d'une colonie de vacances située à proximité de la ville, mais suffisamment éloignée des nuisances causées par la pollution industrielle, était prioritaire. Considérée par l'architecte comme « une opération de sauvetage de la population enfantine », cette colonie était l'un des tout premiers programmes auquel Lurçat donna une réponse favorable ; le chantier commença sans tarder. Il fallait que les enfants les plus fragiles retrouvent, le jeudi ou le dimanche, un environnement de qualité et un air pur que la ville ne pouvait leur procurer. Les journées aérées de Mériel (1945-1948, Val-d'Oise) devaient également pouvoir accueillir des enfants en convalescence pour des périodes plus longues, mais cette seconde tranche ne fut pas réalisée. Elles devaient comprendre, en outre, une école en plein air qui aurait complété le programme en reprenant certaines des idées expérimentées dans l'école de Suresnes (des architectes Beaudouin et Lods, 1932). L'utilisation du moellon de calcaire local et du bois est rare dans cette période de l'œuvre de Lurçat. Elle est justifiée par l'absence d'autres matériaux dans les mois qui ont suivi la Libération mais donne un aspect chaleureux à un édifice bien intégré dans l'environnement naturel de la forêt.

La colonie de Mériel concilie les avantages d'une architecture hygiéniste avec la proximité de la nature.

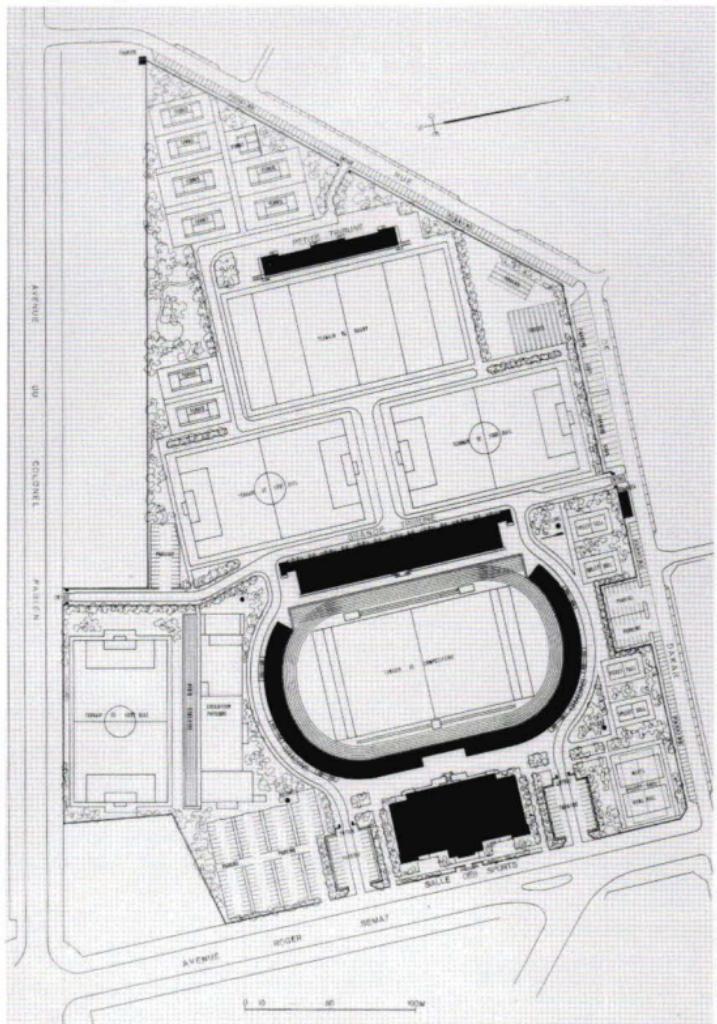




De toutes parts,
des ouvertures
sur le site
permettent de
bénéficier des
bienfaits du
soleil.



La version initiale
du projet
s'étendait sur
une surface plus
importante.



**Le stade Auguste
Delaune à
Saint-Denis.**

Éducation, sport et culture : apprendre et se divertir

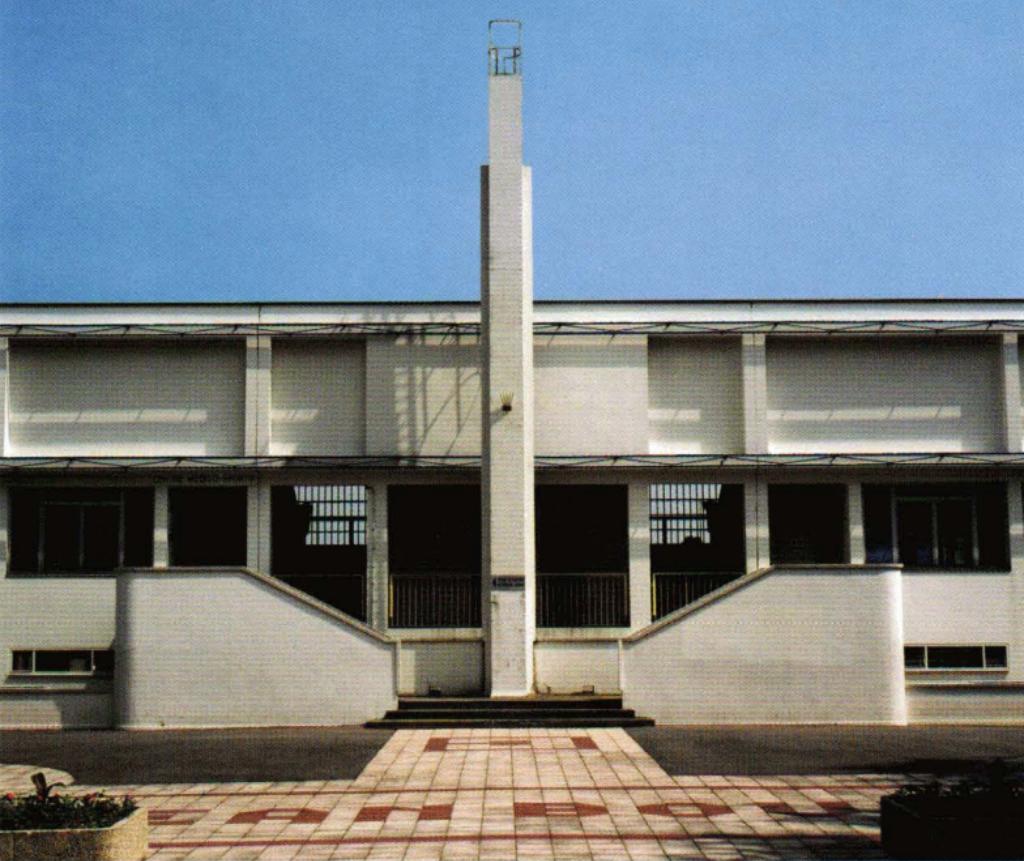
Sensible au discours corbuséen qui avait divisé l'espace de la ville moderne en fonction des activités humaines (travail, loisirs, etc.), Lurçat mène une démarche globale : « Tout habitant d'une unité de quartier doit avoir à sa disposition, en dehors de son logement, des services communs ressortissant des domaines du ravitaillement, de la santé, de l'enseignement, et de la distraction. »

Points forts de ces interventions municipales, les réaménagements des stades de Saint-Denis et du Blanc-Mesnil permettent à l'architecte de travailler sur la construction de tribunes et d'édifier deux palais des sports. Au Blanc-Mesnil, la figure géométrique, voire abstraite de ce bâtiment distingué par des mâts, rappelle fortement l'architecture des années 1930 et l'esthétique des pavillons d'exposition. À l'instar du Havre et de Brest, Le Blanc-Mesnil se dote d'un office municipal des Sports qui ancre son action dans la politique municipale et fait de la culture physique un des leviers de l'action sociale.



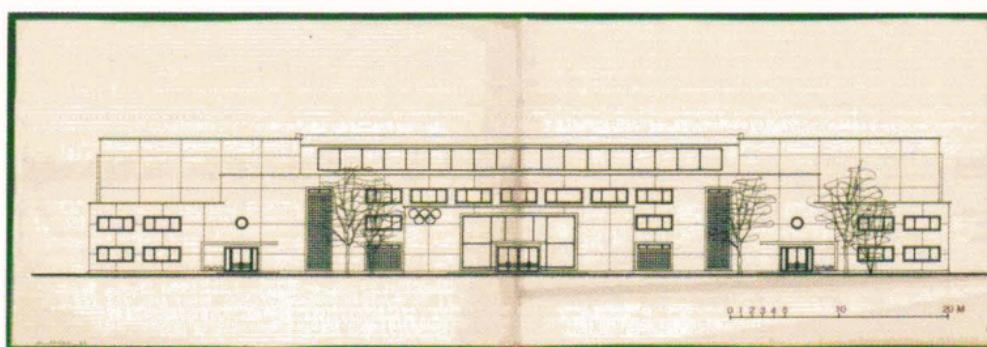
*La tribune du stade
Jean Bouin au
Blanc-Mesnil.*

*La disposition symétrique
des escaliers et le pilier
central rappellent
l'architecture de l'hôtel
de ville.*



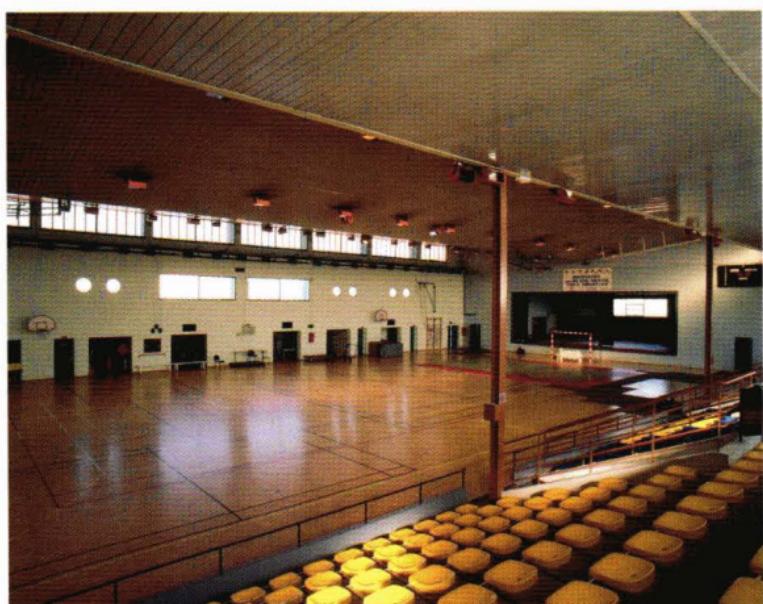


*Le palais des sports à
Saint-Denis : une ligne
très découpée.*

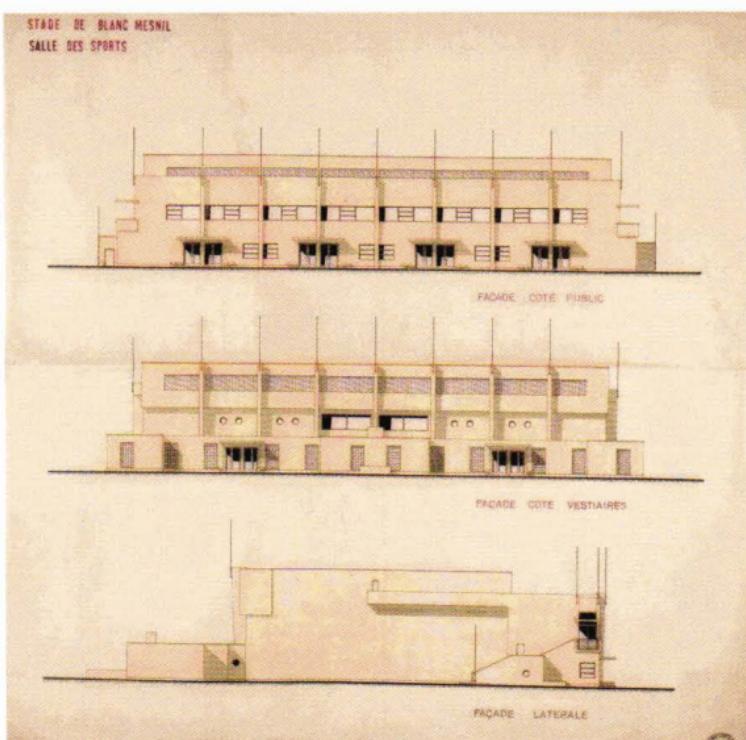




Le palais des sports au Blanc-Mesnil : un bâtiment plus compact.



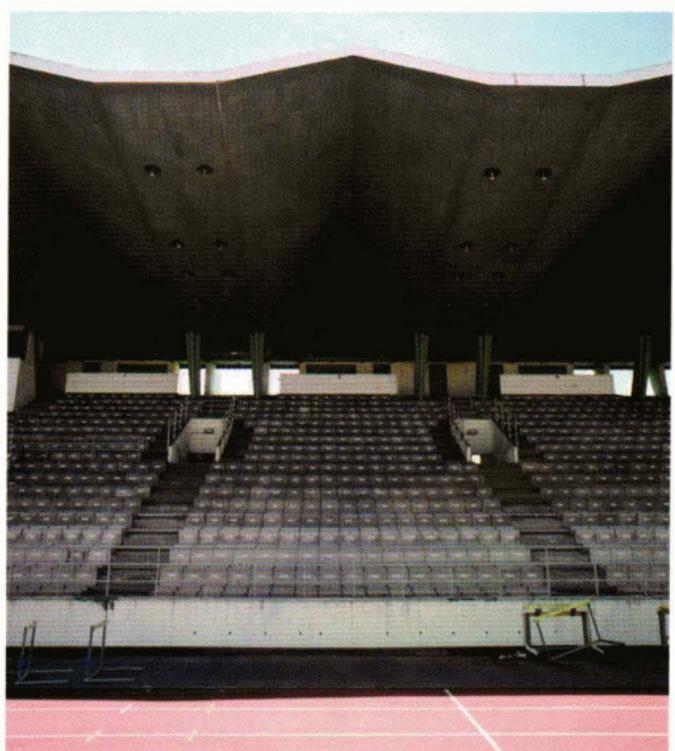
STADE DE BLANC MESNIL
SALLE DES SPORTS





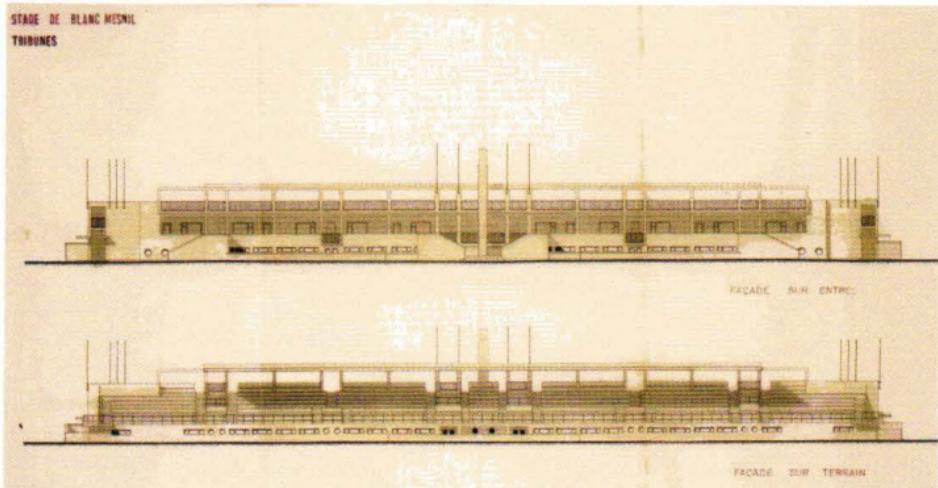
*La grande tribune
du stade Delaune
à Saint-Denis.*

*Un porte-à-faux en
béton réalisé au
moyen de voiles
minces et
autoportantes.*



*L'aspect linéaire de
la tribune du Blanc-
Mesnil n'est rompu
que par la finesse de
quelques mâts.*

STADE DE BLANC-MESNIL
TRIBUNES



Chaque cité construite par Lurçat devait posséder un groupe scolaire, élément incontournable de son équipement minimum : il comprend, en général, une école maternelle et une école élémentaire. Cette dernière distingue les bâtiments des filles de ceux des garçons, soit par des bâtiments séparés, soit par un bâtiment unique mais dont la composition symétrique habituelle joue un rôle séparateur. De nombreuses similitudes formelles et programmatiques caractérisent ces groupes scolaires qui sont souvent semblables car ils procèdent de commandes groupées. Néanmoins, l'architecte a su, par un travail attentif sur la forme et la profondeur des auvents placés au-dessus des entrées, donner une singularité à chacun d'entre eux. Les dispositifs architecturaux utilisés dans les années 1930 sont repris de manière très perceptible : ouvertures sous la forme d'*oculi*, fenêtres en longueur, accent vertical formé par l'escalier de distribution principal, porte-à-faux, arrondi des

L'immeuble de logements du groupe scolaire Joliot-Curie, Le Blanc-Mesnil.

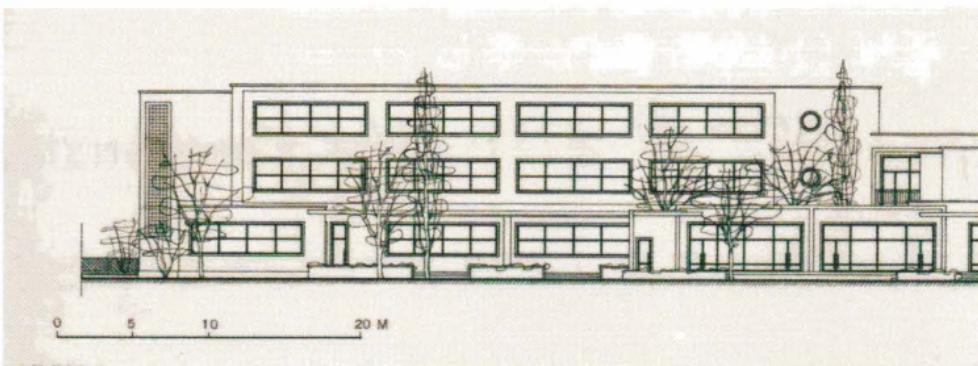


*L'école maternelle
Jules Guesde,
Le Blanc-Mesnil.*



*Le groupe scolaire
Victor Hugo,
Le Blanc-Mesnil
(et plan ci-dessous).*

angles, utilisation de pavés de verre, enduit clair et léger débord des corniches au droit des façades. L'étude des avant-projets de l'école maternelle Jules Guesde au Blanc-Mesnil montre l'inventivité des solutions qui avaient été imaginées durant la phase de conception, avec des variations très importantes sur les matériaux et sur le plan d'ensemble. Globalement, ces bâtiments possèdent la sobriété d'un trait de dessin qui fait que l'écart entre le projet dans sa version papier et la réalisation



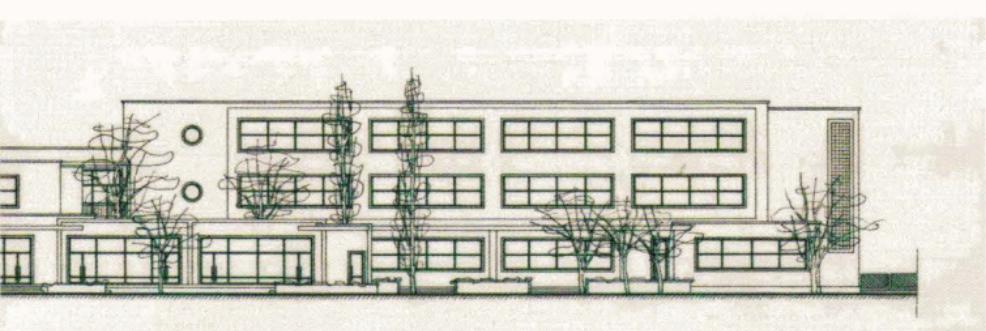
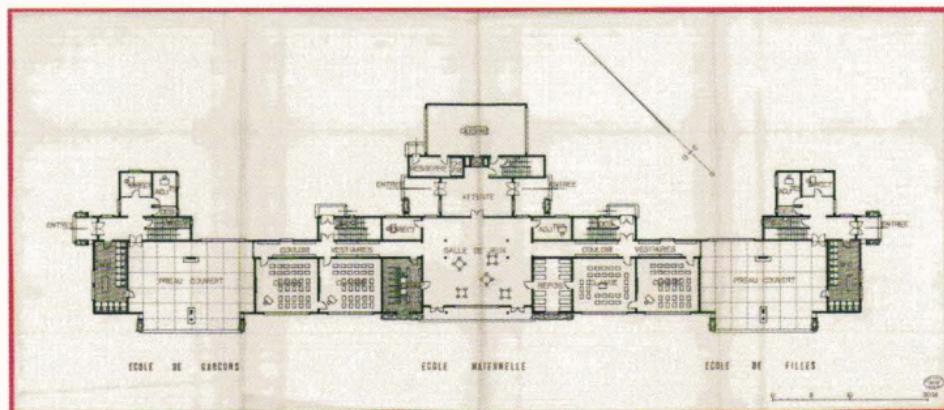
n'est pas important. Par ailleurs, quelques-uns ont conservé leurs huisseries d'origine en acier avec le système de châssis à l'italienne, remarquables pour la finesse et l'élégance de leur profil que l'on regrette de voir disparaître lorsqu'elles sont remplacées par des modèles en PVC.

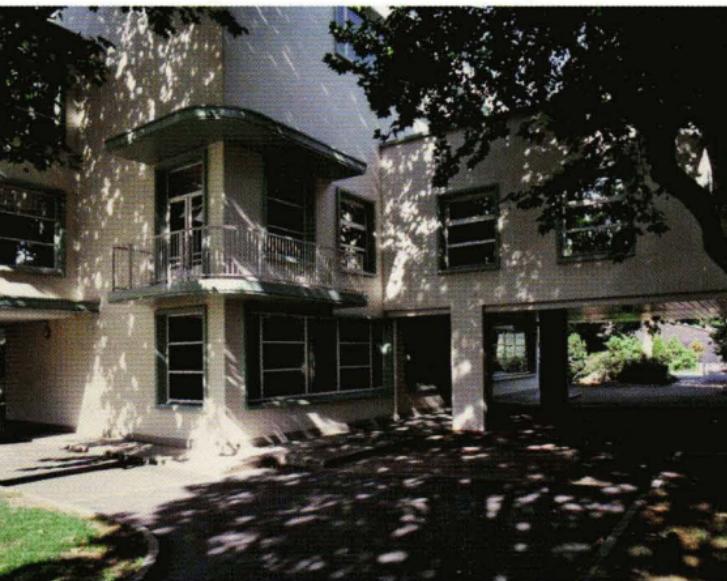
Sur le plan culturel, des traces laissées dans les avant-projets de quelques cités montrent l'inscription de centres culturels (Colonel Fabien et Sémard) et de clubs des jeunes (Langevin puis Gabriel Péri) dans le périmètre d'intervention. Toutefois, aucun d'entre eux ne fut réalisé.



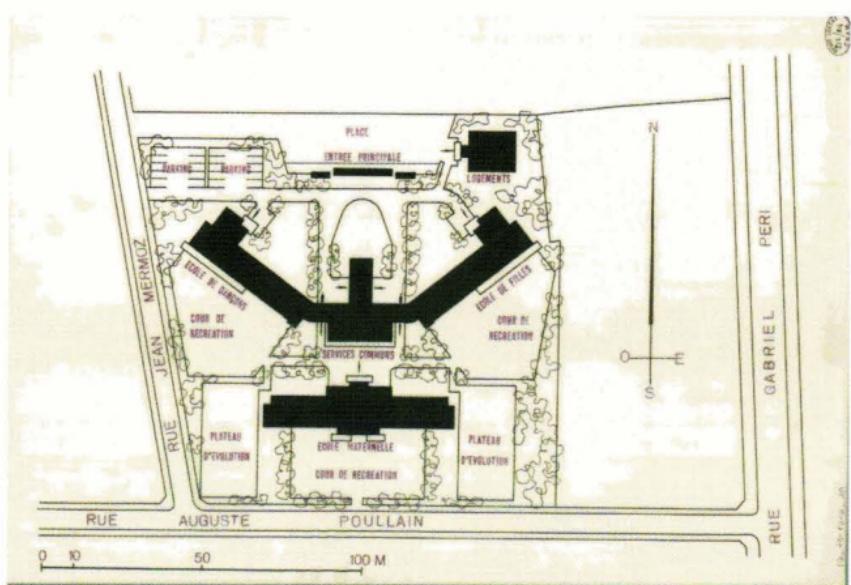
Le collège de Geyter à Saint-Denis est composé selon un schéma pyramidal.

Le plan respecte toujours la symétrie entre école des filles et école des garçons.

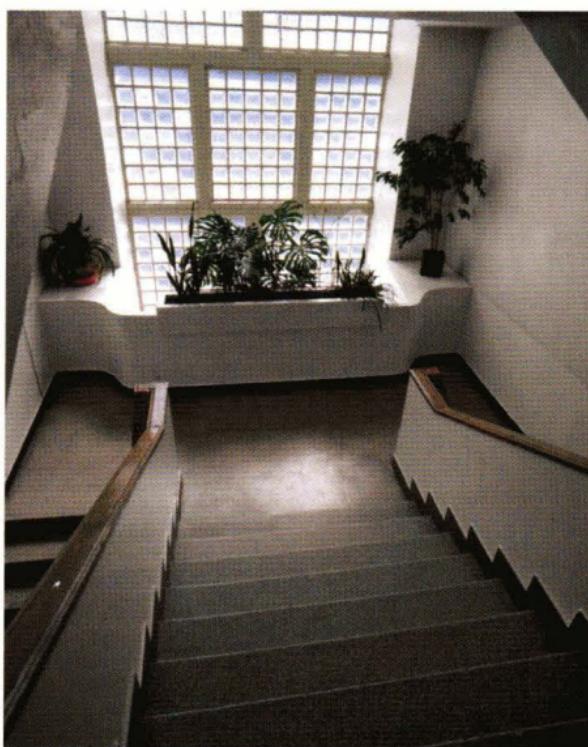




Groupe scolaire
Victor Hugo, Saint-
Denis : le passage
sous le bâtiment est
repris des cités
d'habitations.



Le groupe scolaire
Victor Hugo, Saint-
Denis : un plan
original contraint
par l'exiguité de
la parcelle.



Ci-contre et page
de droite : la cage
d'escaliers traitée
en pavés de verre
rappelle
l'architecture des
années 1930.



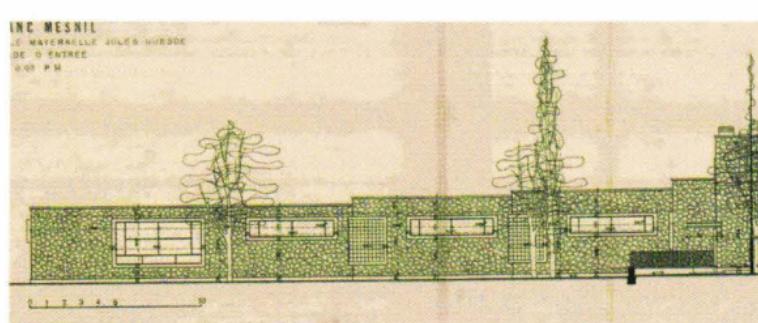
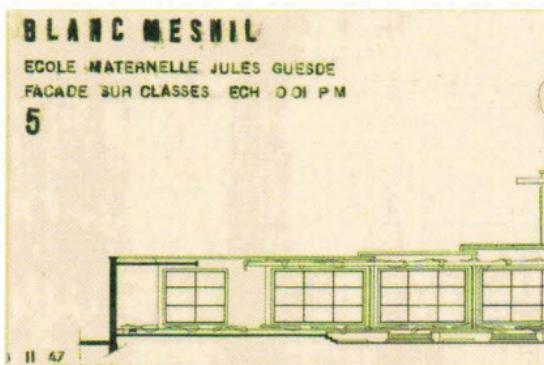
*Ecole Élémentaire
André Diez*



École maternelle Jules Ferry, Le Blanc-Mesnil : des variations sur le portique d'entrée.

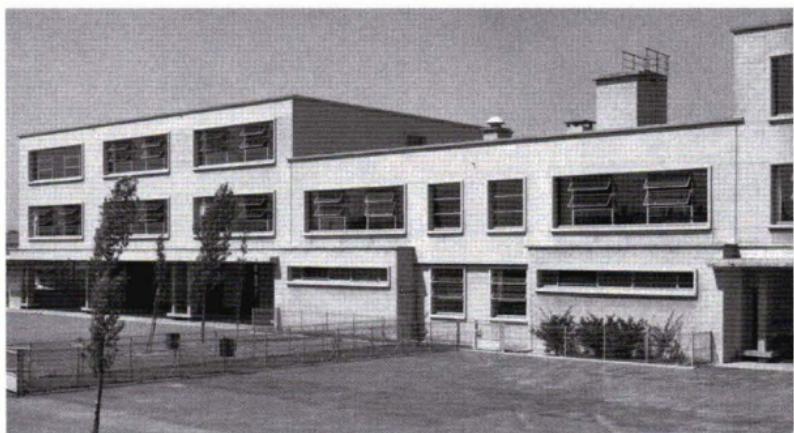


Le groupe scolaire André Diez montre de fortes similitudes avec celui de Villejuif.

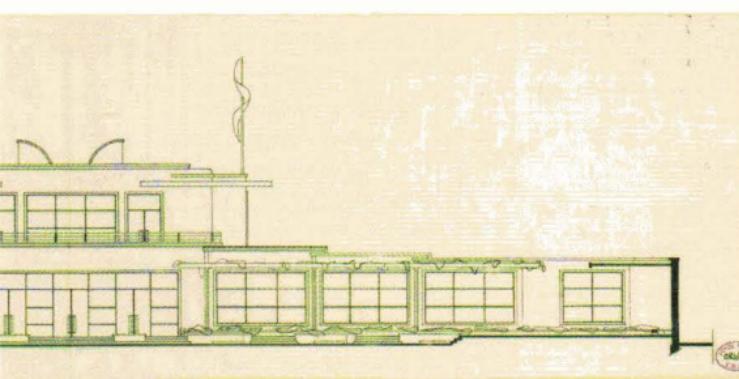




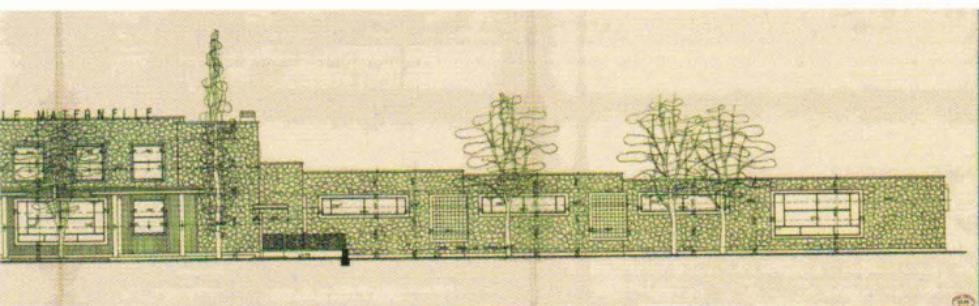
Les préaux ont été fermés dans la majorité des cas.



Plusieurs groupes scolaires ont pu conserver le système d'ouvertures à l'italienne.



Différents avant-projets montrent un choix d'élévation et de matériaux encore indécis.



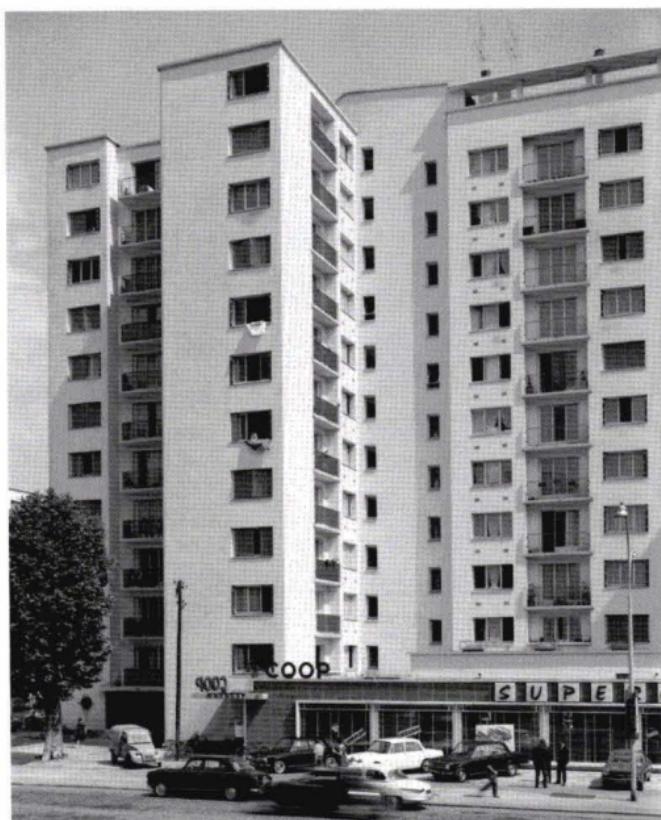
LA QUESTION PATRIMONIALE EN SUSPENS



Groupe de Geyter.
la mosaïque a été
réalisée par
Catherine-Anne
Lurçat.

Une réception partagée entre opposition politique et historiographie critique

Lurçat parle de manière positive de son œuvre de l'après-guerre en termes de « marche concertée allant du primitivisme formel et fonctionnel des débuts vers une nouvelle sorte de classicisme » (*Oeuvres récentes I*). Il justifie d'autant son œuvre tardive, à l'appui de son traité qui comporte plusieurs plans de ses projets construits en Seine-Saint-Denis, que l'heure est à la critique émergente des cités d'habitations. Sur fond d'opposition politique, Pierre Sudreau, alors ministre



La subsistance de quelques commerces de proximité.

de la Construction depuis 1958, déclare dans une conférence publique, datant du 23 janvier 1962, que les projets de Lurçat « se ressemblent les uns les autres, qu'il [l'architecte] ne suit pas les nouvelles techniques et qu'il est nécessaire de changer ». Usant de la menace de coupes budgétaires auprès de l'OPHLM de Saint-Denis, Sudreau propose que Lurçat collabore avec un autre architecte (non mentionné), afin de tendre vers des projets moins homogènes.

À ce phénomène viennent s'ajouter les fins de chantiers quelque peu décevantes pour Lurçat. La majorité des cités d'habitations n'ont pas reçu les équipements sociaux et culturels attendus ; ils étaient pourtant inscrits dès la phase de conception comme des composantes intrinsèques du programme d'unité de quartier. Ces équipements devaient être financés dans les dernières tranches de chaque programme à un stade où les crédits étaient plus difficiles à obtenir et où l'exigence de logement des populations avait été satisfaite. Quand ces services ont été réalisés, notamment les petits supermarchés et les boutiques de ravitaillement courant, la majorité a dû fermer en raison de la concurrence de la grande distribution. Les cités se sont vidées progressivement de leur vie de quartier et ont été englobées de manière rapide dans la contestation générale et sans nuances des grands ensembles.

Des réhabilitations courantes aux opérations de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU)

Jusque récemment, l'œuvre de Lurçat n'a pas fait l'objet de transformations lourdes. Très peu d'extensions ont été pratiquées, à l'exception de la surélévation arrière de l'hôtel de ville du Blanc-Mesnil et de l'ajout d'un centre aéré dans le groupe scolaire André Diez à Saint-Denis.

Dans le cadre des opérations de réhabilitation qui débutent dans les années 1970 et en raison des exigences de protection thermique qu'il fallait mettre en place après la crise des chocs pétroliers, les cités de Lurçat ont fait l'objet de financements PALULOS (Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et d'occupation sociale), mis en œuvre la décennie suivante. Quelques réhabilitations soignées et respectueuses de l'œuvre initiale sont restées dans les mémoires : celle de la cité Colonel Fabien (de l'architecte Jean-Paul Scalabre, 1984-1986) ou celle de la cité Paul Éluard (de l'architecte Jean-Claude Delorme, 1984-1985) montrent l'adaptation des techniques récentes à un cadre architectural dont on a cherché à préserver les qualités fonctionnelles et esthétiques.

Presque toutes les réhabilitations de logements, et dans une moindre mesure des groupes scolaires, ont consisté à substituer les huisseries métalliques des fenêtres par du PVC (meilleure isolation thermique et phonique), à placer des isolations externes sur les élévations (cités Sémard et Joliot-Curie), à modifier les entrées (fermetures

sécurisées) ou, plus récemment, à placer des dispositifs de protection solaire (groupe scolaire Joliot-Curie, Saint-Denis). En ce qui concerne les démolitions, on retiendra celle de l'école maternelle de la cité Colonel Fabien qui est intervenue seulement une dizaine d'années après son ouverture. Cette œuvre atypique, réalisée avec la collaboration des ateliers Jean Prouvé et présentant un système mixte de structure en béton et de portiques en acier, n'avait pas résisté aux dégradations dues aux infiltrations d'eau. Plus récemment, les opérations de l'ANRU ont prévu des restructurations lourdes sur quelques cités. Deux barres d'immeubles doivent être détruites à l'extrême nord de la cité Sémaré et remplacées par du logement collectif de taille plus modeste. Dans le même élan, la cité Casanova au Blanc-Mesnil va disparaître, alors que ces voisines vont être réhabilitées.

L'attribution du statut de Monument historique ou du label Patrimoine du xx^e siècle à une cité de logements sociaux (Paul Langevin ou Colonel Fabien) pourrait donner ses lettres de noblesse à l'œuvre de Lurçat, qui mériterait d'être pleinement reconnue. Dans un contexte de méconnaissance, voire de condamnation, du logement social des Trente Glorieuses, et notamment de certaines réalisations de Lurçat en Seine-Saint-Denis, il est nécessaire de rappeler que le respect de la mémoire collective peut passer, entre autres, par la reconnaissance patrimoniale.

Afin d'éviter les surchauffes thermiques, des brise-soleil ont été installés sur le groupe scolaire Joliot-Curie à Saint-Denis.





Bibliographie

- BRADEL Vincent (réd.) et BASTIEN Daniel (photog.), André Lurçat, architecte, 1984-1970. *L'Œuvre lorraine d'un classique moderne*, Itinéraires du patrimoine n° 94, Metz, Serpenoise, 1995. 18 p.
- COHEN Jean-Louis, André Lurçat (1894-1970). *Autocritique d'un moderne*, Liège, Mardaga, 1995, 309 p.
- HILAIRE Paul (réd.) et PETITBERGHEN Thierry (photog.), *L'Œuvre de Lurçat à Maubeuge*, Itinéraires du patrimoine n° 74, Lille, Association C. Dieudonné, 1994, 20 p.
- JOLY Pierre et Robert, *L'Architecte André Lurçat*, Paris, Picard, 1995, 263 p.
- LABORDE Marie-Françoise, André Lurçat (1894-1970), Les Points de repères du CAUE 93, décembre 1994.
- LURÇAT André, *Formes, Compositions et Lois d'harmonie*, Paris, Vincent Fréal et cie, 1953 (vol. 1), 1954 (vol. 2), 1955 (vol. 3), 1956 (vol. 4), 1957 (vol. 5).
- LURÇAT André, *Œuvres récentes*, t. 1, Paris, Vincent Fréal et cie, 1961.
- LURÇAT André, « L'unité de quartier. Définition de l'unité de quartier et conditions essentielles de sa réalisation », *La Construction moderne*, n° 5, mai 1950, p. 169-173.

Remerciements

Anne-Laure Carré, Franck Delorme, Frédérique Jacquet, Robert Joly, Serge Lana, Luisa N'Guyen, Michel Perrot, Christine Piqueras, Françoise Vasseur, Anne Vauvray.

Les services d'Archives municipaux de Saint-Denis et du Blanc-Mesnil, le CAUE 93, le Centre d'archives de l'IFA, le Conservatoire national des arts et métiers, la direction départementale de l'Équipement, l'OPAC Plaine-Commune Habitat, l'OPIEVOY, Emmaüs Habitat et toute l'équipe du service du Patrimoine culturel du conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Crédits photographiques

© Région Île-de-France, Inventaire du patrimoine culturel, Jean-Bernard Vialles, ADAGP

Sauf Pierre Douzenel, p. 4, 5

Stéphane Asseline, ADAGP, p. 56

Musée des Arts et Métiers - CNAM - Paris, p.18 (en haut), 21 (en bas), 23 (en haut et au milieu), 25 (en bas), 28 (en haut à droite), p. 31, 40, 36 (au milieu), 50 (en haut), 51 (au milieu), 53 CNAM/daf/capa/archives d'architecture du xx^e siècle/André Lurçat, p. 1, 7 (au milieu et en bas), 8-9 (en bas), 10, 13 (en bas), 17, 18 (en bas), 19 (en bas), 20, 21 (au milieu), 22 (a, b, c), 25 (la 3e), 28 (au milieu), 29 (en haut), 30 (au milieu), 34 (au milieu), 35, 37 (en bas), 39 (en bas), 43 (en bas), 44 (en bas), 46-47 (en bas), 47 (au milieu), 48 (au milieu), 50-51 (les deux du bas)

Déjà parus sur le département de Seine-Saint-Denis dans les collections nationales Itinéraires du patrimoine

- n° 213 Montreuil, patrimoine horticole. 1999
- n° 277 Montreuil, patrimoine industriel. 2003
- n° 286 Le logement social en Seine-Saint-Denis, 1850-1999. 2003
- n° 320 Montreuil, patrimoine de l'entre-deux-guerres. 2006 Coffret comportant les trois itinéraires sur Montreuil.

Ouvrages à commander en librairie

ou auprès des éditions Lieux Dits

17, rue de René-Leynaud 69001 Lyon – tél./fax 04 72 00 94 20 lieux.dits@free.fr - www.lieuxdits.fr

L'ensemble de la documentation établie est consultable sur les bases de données nationales :

<http://www.culture.gouv.fr> (rubrique bases de données) :

Mérimée (recense le patrimoine monumental français),

Palissy (recense le patrimoine mobilier français),

Mémoire (regroupe les images concernant ces 2 patrimoines), ou

au conseil régional d'Île-de-France

Centre de documentation de l'architecture

et du patrimoine (fonds général et spécialisé sur le patrimoine régional).

115, rue du Bac

75007 Paris

Sur rendez-vous au 01 53 85 78 34

Pour connaître les 50 autres titres publiés par l'Inventaire général du patrimoine culturel d'Île-de-France :

<http://www.iledefrance.fr/culture/>

© Région Île-de-France, Inventaire du patrimoine culturel, Paris, 2008

© Somogy éditions d'art, Paris, 2008

© ADAGP, Paris, 2008

Dépôt légal : novembre 2008

Photogravure : Quat'Coul (Toulouse)

Impression : Grafiche Marini Villorba (Italie)



Cité des Blés d'or, Le Blanc-Mesnil (1956-1964).

L'INVENTAIRE

SOMOGY
ÉDITIONS
D'ART

Ouvrage réalisé sous la direction

de Somogy éditions d'art

Conception graphique :

Dominique Grosmangin, Décalage

Fabrication : Michel Brousset,

Béatrice Bourgerie, Mathias Prudent

Contribution éditoriale : Franck Friès, Carine Merlin

Suivi éditorial : Julia Bouyeure

Le parcours de l'architecte André Lurçat durant les vingt-cinq années où il œuvra en Seine-Saint-Denis est analysé au travers de ses convictions humaines et politiques. En faisant le point sur les conditions de vie après la Seconde Guerre mondiale et la nécessité de reconstruire une ville nouvelle, l'ouvrage montre comment André Lurçat apporta modernité et confort dans ses projets de logements sociaux et d'équipements publics. Des photographies et des plans accompagnent le texte en illustrant l'évolution des œuvres de cet architecte engagé et visionnaire.



La collection « Parcours du patrimoine »,
conçue comme un outil de tourisme culturel,
convie à la découverte des chemins du patrimoine.

978-27572-0235-7 7 €



ISSN 1956-0346



Seine-Saint-Denis
Conseil Général